



institut universitaire
graduate institute
d'études du développement
of development studies

Un unanimité politique presque parfait

Les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois
communes de la province des Balé (Centre-Ouest,
Burkina Faso)

Jean-Pierre Jacob

Septembre 2006

■ **Ce travail a été réalisé dans le cadre des activités du Laboratoire de recherche RECIT dirigé par Jean-Pierre Jacob et Peter Hochet**

Référence bibliographique pour citation :

Jacob Jean-Pierre, 2006, « Un unanimisme politique presque parfait. Les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois communes de la province des Balé (Centre-Ouest, Burkina Faso) », *Etude Recit n°14*, Ouagadougou, Laboratoire Citoyenneté, septembre, 38 p.

Résumé. Ce texte présente une analyse des élections municipales de 2006 dans trois départements de la province des Balé (Centre-Ouest, Burkina Faso). Les élections dans cette zone ont été caractérisées par les phénomènes suivants :

- un unanimisme politique qui est, paradoxalement, l'instance majeure de production de la diversité partisane. L'hégémonie du parti au pouvoir produit des comportements d'opposition dans trois types de situation : lorsque ses candidats sont désavoués pour « immoralisme » par les populations, lorsque des militants déçus de ne pas avoir été retenus sur les listes de candidatures se tournent vers d'autres formations politiques, lorsque les luttes internes entre candidats pour le poste de maire provoquent le soutien en sous-main de partis d'opposition susceptibles d'affaiblir la position de tel ou tel rival dans sa circonscription,

– la mainmise des « ressortissants » venus notamment de Ouagadougou sur l'ensemble du processus. Cette domination s'explique par le désir de notabilité des couches moyennes urbaines qui n'ont pas pu faire une carrière politique dans leur ville de résidence mais aussi par le plébiscite des populations rurales. Pour elles, seuls les « fils du village » peuvent résoudre les problèmes de développement posés au niveau local, en imposant une décentralisation des compétences et des moyens qui n'est nullement réalisée pour l'instant ;

– l'interventionnisme des structures dirigeantes du parti au pouvoir dans le choix du maire des communes urbaines là où le CDP a gagné les élections. Les villes, et a fortiori les plus grandes, sont toujours le fief d'un ou plusieurs responsables appartenant aux instances dirigeantes du parti qui tiennent à déterminer au final qui doit être maire dans « leur » commune, parfois contre la volonté populaire ;

– l'importance de l'histoire politique locale, notamment pré-coloniale, dans la manière dont sont perçus les candidats et sont articulés les rapports entre ethnicité et lutte partisane.

Abstract . This text presents an analysis of the 2006 municipal elections in three districts of the province of Balé (Center-West, Burkina Faso). These elections present the following characteristics:

- dominance of the ruling party. The hegemony of CDP creates political diversity as a by-product in three types of situation : when its candidates have been poorly chosen, when its weak absorption capacity leads to a rejection of militants that decide to become opposition parties' candidates, when the race for the mayorship bring some leaders to give support to opponents in order to placate their rivals;
- control over the whole process by the urban middle class living in Ouagadougou that has origins in the area. This group is composed of persons that have not been able to make a political career in their city of residence. Their domination is also due to popular demand, as the rural populations believe that only the native sons can solve the local development problems by imposing a decentralisation of capacities and means that is presently nonexistent ;
- interventionism by the decision making bodies of the ruling party in the choice of mayors of the municipalities where it won the elections. The towns, and a fortiori the biggest ones, are always the stronghold of one or more officials in the party's decision making bodies, that decide who will be mayor in "their" municipality, sometimes against popular will ;
- importance of local political history, particularly pre-colonial, in shaping the perception of the candidates and the whole electoral campaign experience.

Laboratoire citoyennetés

BP 9037 06 Ouagadougou Burkina Faso

(226) 50.36.90.47

ace.recit@fasonet.bf | www.ace-recit.org

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|--------|
| <i>Introduction</i> | - 6 - |
| <i>Quelques éléments d'histoire du peuplement</i> | - 8 - |
| <i>Les élections municipales du 24 septembre 2000 à Boromo</i> | - 9 - |
| <i>Les élections présidentielles du 13/11/05 dans la région de Boromo</i> | - 12 - |
| <i>Les élections municipales du 23 avril 2006 dans la région de Boromo</i> | - 12 - |
| Le choix des candidats | - 13 - |
| Sociologie des candidats | - 15 - |
| Les candidates dans les élections municipales | - 16 - |
| La campagne | - 16 - |
| La tenue de l'élection | - 20 - |
| Les attitudes des électeurs | - 20 - |
| Les résultats..... | - 22 - |
| Commentaires..... | - 26 - |
| L'élection des candidates CDP | - 27 - |
| <i>L'attribution des postes à responsabilité au sein du conseil municipal</i> | - 28 - |
| <i>L'élection du maire</i> | - 29 - |
| <i>La position des instances régionales du CDP</i> | - 30 - |
| <i>Les dynamiques électorales dans la région de Boromo</i> | - 32 - |
| <i>Conclusion : pour une histoire locale des politiques globales</i> | - 36 - |
| <i>Bibliographie</i> | - 39 - |

Liste des sigles

| | |
|---------|--|
| ADF/RDA | Alliance pour la Démocratie et la Fédération /Rassemblement Démocratique Africain |
| AVV | Aménagement des Vallées des Volta. |
| CDP | Congrès pour la Démocratie et le Progrès |
| CECI | Commission Electorale Communale Indépendante |
| CEDI | Commission Electorale Départementale Indépendante |
| CENI | Commission Electorale Nationale Indépendante |
| FICOM | Fonds d'Investissement Communal |
| ODP-MT | Organisation pour la Démocratie Populaire-Mouvement du Travail |
| PAI | Parti Africain de l'Indépendance |
| PDP/PS | Parti pour la Démocratie et le Progrès /Parti Socialiste |
| RAV | Responsable administratif villageois |
| RDEB | Rassemblement des Ecologistes du Burkina |
| RPN | Rassemblement Patriotique Nouveau |
| UNDD | Union Nationale pour la Démocratie et le Développement |

INTRODUCTION

Les premières élections municipales depuis la décision de communalisation intégrale du territoire viennent d'avoir lieu au Burkina Faso¹. Elles font suite à deux élections du même type, la première en février 1995 et la seconde en septembre 2000, qui n'avaient concerné que les villes. En 2006, la commune suit le découpage départemental qui définit, selon les cas, des communes urbaines ou des communes rurales. Les communes urbaines comprennent une ville de petite ou de grande dimension déjà bénéficiaire du statut de commune de plein exercice à laquelle se sont ajoutés les villages appartenant au même département. Du coup, dans beaucoup de cas, le nombre des élus ruraux dépasse largement les élus issus des secteurs urbains, une situation nouvelle pour ces derniers. Les communes rurales comprennent l'ensemble des villages d'un département gérés jusque là par un préfet.

Ces élections municipales devaient se tenir dès mai 2005 – les mandats des conseillers étant échus à cette époque – mais par manque d'argent pour réviser les listes électorales, informatiser le fichier et confectionner les cartes d'électeurs, la CENI avait demandé son report. L'élection présidentielle étant prévue pour le 13 novembre 2005, les élections municipales sont repoussées au 12 février 2006. C'est en fait l'élection présidentielle qui va permettre de solutionner les problèmes de logistique et d'organisation des municipales (confection de listes électorales, délivrance de cartes d'électeur, installation de bureaux de vote). L'avalanche de moyens qui lui sont consacrés va constituer un capital de ressources matérielles et immatérielles qui vont être mobilisées lors des élections ultérieures (voir ci-dessous).

En janvier 2006, le président d'un petit parti politique (Rassemblement Politique Nouveau, RPN), Harouna Dicko, va encore retarder le processus en dénonçant un arrêté du président de la CENI prorogeant le mandat des démembrements ayant supervisé le scrutin présidentiel dans les provinces, départements et mairies. Le Code électoral (articles 34 et 265) stipule en effet que ledit mandat prend fin dès la publication des résultats définitifs du scrutin. Le Conseil Constitutionnel donne raison à H. Dicko. Le Conseil des Ministres du 15/2/06 résout le problème en adoptant deux décrets, dont l'un porte convocation du corps électoral des communes du Burkina Faso pour le 23 avril 2006 et l'autre, ouverture de la campagne électorale en vue du scrutin pour la période allant du 1^{er} au 21 avril 2006.

L'élection a lieu au scrutin de liste à un tour, avec dépôt de liste complète, à la représentation proportionnelle et à la moyenne la plus forte, sans panachage ni vote préférentiel, comme pour les élections municipales de 1995 et 2000. Dans ce mode de scrutin, la commission électorale détermine le quotient électoral en divisant le nombre de suffrages exprimés par le nombre de conseillers à élire dans la circonscription. Il est attribué à chaque liste autant de sièges que le nombre de suffrages de la liste contient de fois le quotient électoral (article 239 du Code Electoral). Ce mode de calcul est réputé être assez peu favorable aux petits partis (par comparaison avec la proportionnelle au plus fort reste adopté pour d'autres élections

¹ Ce texte a été relu par Peter Hochet, Issouf Yao, Zouakié Yao, Antoine Sawadogo.

comme les législatives). Dans les faits, 24 partis sur les 70 qui vont se présenter – la plupart n’ont qu’une envergure régionale – n’auront aucun élu.

Le taux de participation aux élections est médiocre : 49,12% pour l’ensemble du pays contre 57,66% pour les élections présidentielles de 2005. Il avait été respectivement de 69,61% pour les municipales de février 1995 et de 66,02% pour celles de septembre 2000 (Loada, 2006 : 39). Mais ces élections concernaient uniquement les villes. Cette fois les villageois votent également et l’on sait qu’ils accomplissent moins facilement leur devoir électoral que les citoyens (voir plus bas).

Ce chiffre global cache cependant des disparités et il apparaît que les populations de l’Est ont plus voté que celles de l’Ouest : 56,97% dans le Yatenga, 65,08% dans le Zondoma, contre 41,95% dans le Kéné Dougou ou 47,89% dans le Tuy. Le parti au pouvoir (CDP) remporte 320 mairies sur les 359² à conquérir : 49 communes urbaines sur 57 et 271 communes rurales sur 302. Démarrées le 23 avril 2006, les élections municipales n’ont été bouclées que le 9 juillet 2006. Entretemps, on a refait les élections dans 57 circonscriptions électorales où les élections avaient été entachées d’irrégularités : villages non pourvus de listes électorales, hameaux de culture considérés par erreur comme des villages administratifs –voir plus bas–, villages connus sous différents noms et ayant été pris en compte plusieurs fois³. L’organisation des élections municipales aura coûté aux environs de 500.000.000 de FCFA (contre de un à trois milliards de FCFA pour les élections présidentielles de novembre 2005⁴).

Dans cette étude, nous allons décrire la dynamique électorale dans trois départements de la province des Balé (centre-ouest du Burkina Faso) : la commune urbaine de Boromo et les communes rurales de Siby et de Oury. Les questions qui ont animé notre recherche sont assez larges et concernent à la fois les motivations de vote des populations et leurs attitudes vis-à-vis des candidats, la manière dans les partis choisissent leurs représentants, les raisons pour lesquelles certains citoyens décident de faire de la politique et choisissent de s’engager dans tel ou tel parti, les stratégies utilisées par le parti majoritaire pour consolider son influence d’élection en élection et le rôle des variables ethniques et sociologiques dans les choix politiques.

Nous connaissons bien les terrains étudiés pour y mener des études socio-anthropologiques approfondies depuis de nombreuses années. Notre réflexion a été également alimentée par deux études sur le même sujet, menées dans le centre-est (province du Ganzourgou, voir sur le sujet M. Diawara et S. Ouédraogo, 2006) et dans le nord-est (province du Zondoma, voir sur le sujet B. Ouédraogo, 2006), à l’initiative du Laboratoire Citoyennetés. Nous y ferons référence lorsqu’il s’agira de mettre en perspective notre analyse et de rappeler qu’il existe une histoire locale des politiques globales, c’est-à-dire une manière particulière qu’à chaque terrain, en fonction de ses acquis, de son histoire, de son organisation propre d’interpréter les sollicitations externes et de les faire siennes.

² 351 communes auxquelles s’ajoutent les 8 arrondissements de Ouagadougou et Bobo Dioulasso.

³ Voir sur le sujet *Sidwaya* n° 5633 du 26/6/06, p. 3.

⁴ Voir sur le sujet, M. Hilgers et J. Mazzocchetti (sous la dir.), 2006.

QUELQUES ELEMENTS D'HISTOIRE DU PEUPEMENT

Les trois départements qui nous intéressent possèdent une certaine unité culturelle et linguistique, dans la mesure où ils correspondent à l'aire d'influence maximale d'une ethnie autochtone extrêmement minoritaire sur le plan national, l'ethnie winye (qui comprend 19 villages). Dans les faits cependant, le seul département à avoir un peuplement quasi-exclusivement winye est le département de Siby (6 villages dont le chef lieu sur 8). Le département de Oury est plus composite : il comprend 6 villages winye, 7 villages marka, 5 villages nuna et un village mixte (winye/nuna). La population du département de Boromo est également très diversifiée. La zone est composée de villages issus de trois couches de peuplement :

- ▷ un peuplement qui remonte au moins au début XVIIIème siècle, représenté par 6 villages winye (Lapara, Virou, Ouroubono, Wako, Boromo, Nanou) et 2 villages bwaba (Koho et N'Piehoun) ;
- ▷ un peuplement issu de la guerre commencée vers 1860 dans le sud du pays winye par un marabout marka, Mahamadou Karantao contre les populations autochtones winye et bwaba. Boromo est en effet au début XIXème siècle une escale importante pour les colporteurs pratiquant le commerce à distance le long d'une piste qui relie le Ghana actuel au Mali. Les Winye qui sont les premiers à y avoir installé une cité durable⁵ perturbent considérablement les activités commerciales par les ponctions qu'ils pratiquent sur les marchandises des colporteurs⁶. Ils sont chassés de leur village par Karantao, qui lance un *jihad* contre eux. Ayant soumis la zone, le marabout⁷ installe les groupes qui l'ont aidés dans sa conquête-notamment des artisans/colporteurs/guerriers yarse, jula et dagara jula – dans des villages existants en leur confiant le pouvoir politique. C'est le cas à Boromo (village winye), à Nanou (village winye) et à Koho (village bwa). Karantao s'installe non loin de Boromo, dans un établissement bwa qu'il a conquis (N'Piehoun) et qu'il rebaptise Wahabou. Chassés de leur site d'origine, les Winye de Boromo n'y reviendront que soixante-dix ans plus tard, en pleine période coloniale. Il n'y constitue qu'une minorité (1300 personnes environ) logée essentiellement au secteur 2. Le groupe est resté largement animiste dans une ville très fortement islamisée ;
- ▷ un peuplement récent, issu de l'immigration des Mossi du Nord-Est depuis l'indépendance du pays. Ils ont constitué des hameaux de culture (Soumbou, Petit-Balé, Kagrin, Pissy) et une communauté devenue village administratif depuis 2002 (Siguinoguin).

⁵ D'autres groupes ont pu les précéder sans s'installer durablement. L'histoire orale fait référence aux Dagara, aux Phuo (Pougouli), aux Sissala et aux Nuna.

⁶ Notamment le sel. Ils creusent des tranchées dans lesquelles ils font tomber les ânes des colporteurs, en prétendant que la charge que ces derniers transportent est réclamée par leur autel de terre. Pour des pratiques comparables en pays bwa, voir J.-M. Kambou-Ferrand (1993 : 37).

⁷ L'inspiration de Mahamadou Karantao est visiblement le Prophète Mahomet et Boromo est pour lui l'équivalent de Médine.

Le département de Boromo est donc composé de plusieurs hameaux de culture et d'un village mossi, de 4 villages winye, d'un village dagara jula/bwa, d'un village marka/bwa, d'un village winye/jula et de la ville de Boromo, fief politique de la famille Guira, yarse venus de Gourcy (Yatenga), mais qui comprend de nombreux autres groupes : dagara jula, jula, peul, winye... Le colonisateur confirmera le choix de la famille Guira comme responsable de la chefferie après Karantao et c'est Yaya Guira qui sera nommé chef de canton de Boromo par le colonisateur en 1910. Un de ses petits-fils, Boureïma Guira, menuisier de profession, ancien RAV du village, est chef de Boromo depuis 2004. Il a pris le nom de *naaba Delwende* (lit. « s'appuyer sur Dieu »). C'est un conseil de famille qui nomme le chef de Boromo et non pas un chef régional comme pour les nominations de chefs associés à la cour du Mogho Naaba ou du Yatenga Naaba. La chefferie yarga des Guira est une chefferie locale et son représentant ne porte pas de bonnet rouge. Il est assisté dans sa fonction par un conseil de famille et par un conseil élargi constitué des chefs de quartiers et d'imams de la ville. Les chefs de quartier sont nommés par les chefs de lignage des quartiers et sont considérés comme leurs envoyés ou délégués.

Assumant le rôle de chefs traditionnels de la ville, la famille Guira n'en est pour autant cantonnée aux affaires coutumières : l'un des petits frères du chef –B.H– est ancien délégué de la chambre des représentants⁸, secrétaire de la section provinciale du parti au pouvoir et candidat de son secteur (n°1) aux élections municipales. Le maire sortant (G.K), descendant d'un groupe de marabouts alliés aux Guira, est assimilé à cette grande famille, bien qu'il ne puisse accéder à la chefferie.

Tableau n° 1: Secteurs et quartiers à Boromo

| SECTEURS | QUARTIERS CORRESPONDANTS | ETHNIES | LIGNAGES | CHEFS DE QUARTIER |
|----------|-----------------------------|-----------------------------|---------------------------|----------------------|
| 1 | Garbogodin | Yarse | Sanogo | Sanogo |
| | Winyebõ | Winye | Zango | Zango |
| 2 | Winyebõ | Winye | Sougué | Sougué |
| | Yarsin | Yarse | Guira | Guira |
| | Silmissin | Peul | Diko, Diallo | Diallo |
| | Setbin | Laobe | | Dicko |
| 3 | Yangha | Yarse | Dao, Kouanda, Bagayogo | Dao |
| | Poun | Yarse | Sanfo, Touré | Sanfo |
| 4 | Saksuba | Dagara Jula | Seynou, Konaté | Seynou |
| | Forobaci | Marka, Jula et assimilés | Zoromé, Coulibaly | Zoromé |

⁸ Dissoute en 2002.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 24 SEPTEMBRE 2000 A BOROMO

A Boromo, trois partis sont présents aux premières élections municipales du 24 septembre 2000, réservées aux quatre secteurs de la ville, qui doivent élire chacun trois représentants. Il en résulte une quasi-égalité entre le score du PAI⁹ (1167 voix) et celui du CDP (1193 voix).

Tableau n° 2: Elections municipales de 2000

| PARTIS/SECTEUR | 1 | 2 | 3 | 4 | SIEGES |
|----------------|-----|-----|-----|-----|--------|
| ADF/RDA | 14 | 23 | 174 | 37 | 1 |
| CDP | 193 | 399 | 339 | 262 | 6 |
| PAI | 495 | 212 | 163 | 297 | 5 |
| TOTAL | 705 | 634 | 676 | 596 | 12 |

Dans une ville traditionnellement CDP, fief des députés du parti au pouvoir Marc Yao et Arsène Ye Bognessan, ces résultats peuvent surprendre. Il faut dire que la liste PAI est menée par A.C, ressortissant du village bwa de Vy (non loin de Nanou), qui a une réputation de technicien compétent¹⁰ tandis que le CDP, affaibli par des dissensions internes et l'interférence des structures nationales du parti dans les choix locaux, présente des candidats jugés peu représentatifs ou carrément discrédités dans leur secteur¹¹. C'est ainsi que les secteurs 1 (à majorité yarga) et 4 (partagé entre Dagara Jula et Jula) votent en masse PAI alors qu'ils sont traditionnellement CDP, un seul candidat de la liste de ce dernier parti étant élu à chaque fois (contre 3 dans le secteur 2 et 2 dans le secteur 3). K.S, qui jouera plus tard un rôle important dans la contestation du projet de lotissement lancé par la mairie à partir de 2002 (voir plus bas et Jacob et al. 2005), se présente par exemple en deuxième position dans la liste CDP dans son secteur (4) et n'est pas élu (il le sera en 2006).

L'alliance du seul représentant élu de l'ADF/RDA de l'époque (il passera ensuite à l'UNDD, voir plus bas) avec le CDP permettra malgré tout à cette formation d'obtenir la majorité pour élire le maire. Le secrétaire exécutif national du CDP propose la candidature de S.T, agent préfectoral en retraite, winye (ressortissant de Oury), conseiller élu dans le secteur 1 mais ce dernier refuse le poste. C'est finalement G.K, ingénieur à la retraite, membre du CDP, résidant à Ouagadougou et appartenant à la grande famille Guira, qui prend la place.

Les sièges du conseil municipal sont répartis selon le tableau ci-après.

⁹ Le PAI appartient à l'époque aux partis dits de la « *mouvance présidentielle* ». Il dit s'opposer au CDP mais soutenir le Président de la République. La politique burkinabé reste dans une très large mesure segmentaire : l'opposition à un certain niveau n'empêche pas l'union à un niveau supérieur.

¹⁰ Il est à l'époque conseiller au premier ministre et deviendra plus tard ministre.

¹¹ Pour plus de détails, voir Sebahara (2002).

Tableau n°3 : Liste des conseillers par parti et par secteur en 2000

| NOM | ORIGINE ETHNIQUE | PROFESSION | PARTI/SECTEUR | FONCTION A LA MAIRIE |
|-------|------------------|--|---------------------|-----------------------------------|
| O. S. | Yarga | Représentant Compagnie de transports | ADF/RDA (secteur 3) | 2 ^{ème} adjoint au maire |
| S. T. | Winye | Agent préfectoral en retraite | CDP (secteur 1) | 1 ^{er} adjoint au maire |
| G.K* | Yarga | Ingénieur en retraite | CDP (secteur 2) | maire |
| M.T* | Yarga | Agent P et T en retraite | CDP (secteur 3) | |
| B.N* | Nuna | Employé Caisse Nationale de Sécurité Sociale | CDP (secteur 2) | |
| A.D* | Yarga | Menuisier | CDP (secteur 3) | |
| M.K** | Dagara Jula | Mécanicien mobylettes | CDP (secteur 4) | |
| A.C* | Bwa | Homme politique | PAI (secteur 1) | |
| D.B* | Nuna | Agent ONATEL | PAI (secteur 4) | |
| N.G** | Yarga | Mécanicien mobylettes | PAI (secteur 1) | |
| S.D | Yarga | Cultivateur | PAI (secteur 4) | |
| R.Y | Moaga | Agent ONATEL | PAI (secteur 2) | |

* : conseillers absentéistes

** : conseillers malades

7 des 12 conseillers sont issus des groupes installés à Boromo depuis le *jihad* de Karantao (yarse, dagara jula¹²). Un seul est winye, originaire de Oury. La plupart des conseillers sont lettrés, quelques-uns ont même un bon niveau scolaire. Pendant la période 2000-2006, la vie municipale de Boromo va être handicapée par deux problèmes :

- ▷ beaucoup de représentants sont absentéistes : 6 d'entre eux – dont le maire – résident dans d'autres villes (Ouagadougou, Koudougou...) et certains membres de l'équipe – dont A.C – ne participeront jamais aux sessions du conseil ;
- ▷ deux des 6 conseillers qui résident à Boromo sont très malades et se révéleront totalement incapables d'assurer de ce fait un travail de relais avec les populations dans leur secteur. Ils décéderont d'ailleurs au cours de leur mandat.

Dans les faits, le maire travaille souvent seul ou éventuellement en associant son deuxième adjoint, en qui il a confiance. Durant ce premier mandat, le conseil municipal a à gérer un budget modeste : 11 300 000 FCFA (en 2001), 29 200 000 FCFA (en 2005)¹³. La commune ne bénéficie pas d'appuis externes importants. Elle a obtenu un financement du FICOM qui servira à la construction de la gare routière. La grosse affaire de cette première période sera le lotissement, démarré en 2002 et qui n'est pas encore achevé aujourd'hui, eu égard à deux problèmes :

- ▷ l'ambition démesurée du projet : 6794 parcelles sont proposées dont 2787 seulement ont trouvé preneurs en mai 2006 (les précédents lotissements n'avaient concerné respectivement que 373 parcelles – 1956 – et 1675 parcelles – 1992) ;
- ▷ les nombreuses revendications sociales provoquées par l'opération (sur le montant des frais de contribution, l'absence de dédommagement pour les possesseurs coutumiers)

¹² Les Dagara Jula sont des Dagara devenus commerçants.

¹³ Source : *Sidwaya* du 9/5/06, p.39.

qui ralentiront considérablement marche du processus (voir sur le sujet Jacob et al., 2005).

LES ELECTIONS PRESIDENTIELLES DU 13/11/05 DANS LA REGION DE BOROMO

Tableau n° 4 : Les résultats des élections présidentielles

| ENTITES ADMINISTRATIVES/ CANDIDATURES | Blaise Compaoré (CDP) | Soumane Touré (PAI) | Ram Ouédraogo (RDEB) |
|---------------------------------------|-----------------------|---------------------|----------------------|
| Commune Boromo | 1804 | 113 | 143 |
| Département Boromo | 1698 | 62 | 47 |
| Département Oury | 2534 | 373 | 49 |
| Département Siby | 1356 | 66 | 48 |

Dans les trois départements, c'est Blaise Compaoré, le président sortant, présenté par le CDP, qui vient largement en tête des suffrages. Le second candidat – il arrivera en deuxième position avec 4,69% des voix au niveau provincial – est Soumane Touré (PAI).

La ville de Boromo fait cependant exception à cette règle puisque c'est Ram Ouédraogo (du RDEB) qui arrive en deuxième position. Ce score doit être interprété de deux manières : les habitants de Boromo sont très déçus du PAI, dont les représentants élus au niveau communal sont considérés comme peu actifs. En outre, l'argent que le CDP réservait au secteur 3 pour « encourager » les habitants du secteur avant l'élection n'est jamais arrivé. C'est en fait dans ce secteur que R. Ouédraogo recueillera le maximum de suffrages (121 sur 143).

Pour cette élection, la commune de Boromo présente un taux de participation supérieur (59,80%) au taux de participation provinciale (57,66%) et les départements ruraux des taux inférieurs (52,11% pour le département de Boromo, 54, 67% pour le département de Siby¹⁴). On retrouvera ces tendances aux élections suivantes.

LES ELECTIONS MUNICIPALES DU 23 AVRIL 2006 DANS LA REGION DE BOROMO

Pour les élections municipales de 2006, chaque circonscription électorale (secteur ou village) va devoir élire deux représentants sauf quand le village ou le secteur a une population au moins égale à 5000 habitants, auquel cas il en élit un troisième (c'est le cas à Wahabou, dans le département de Boromo).

Le nombre de sièges à pourvoir dans nos départements est le suivant :

¹⁴ Faute de données, il n'a pas été possible de calculer le taux de participation de la CEDI de Oury.

Tableau n° 5 : Nombre de sièges par département

| DEPARTEMENTS | NOMBRE DE CONSEILLERS /VILLAGE | NOMBRE DE CONSEILLERS/CHEF LIEU | TOTAL CONSEILLERS |
|--------------|--------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| Boromo | 17 (8 villages) | 8 (4 secteurs) | 25 |
| Oury | 36 (18 villages) | 2 | 38 |
| Siby | 14 (7 villages) | 6 | 20 |

Les chiffres du recensement de 1997 (le dernier disponible) donne les résultats suivants pour les mêmes départements.

Tableau n° 6 : Les chiffres du recensement dans la zone de Boromo

| DEPARTEMENTS | VILLAGES | CHEF LIEU |
|--------------|------------------|------------------------------|
| Boromo | 8343 habitants | 8632 habitants ¹⁵ |
| Oury | 18 424 habitants | 3695 habitants |
| Siby | 8534 habitants | 4356 habitants |

Si l'on compare les chiffres de population au nombre de sièges accordés, on s'aperçoit :

- ▷ que le nombre total de conseillers par département suit *grosso modo* le nombre d'habitants ;
- ▷ que la population urbaine de Boromo est nettement sous-représentée par rapport à la population rurale du département ;
- ▷ que le chef lieu du département de Siby est, en terme de sièges, favorisé par rapport au chef lieu du département de Oury : il y a 4 conseillers de plus à Siby pour une population supérieure d'à peine 650 habitants à celle de Oury. Siby a bénéficié en la circonstance d'une disposition particulière du code électoral qui veut qu'il soit attribué d'office vingt conseillers à toute commune dont la population totale ne permet pas d'atteindre ce chiffre, la répartition des sièges se faisant au prorata de la population par village et secteur (art.236).

Le choix des candidats

Les candidatures CDP sont les seules pour lesquelles il y ait de véritables enjeux, parce que les prétendants, une fois choisis, sont à peu près sûrs de se faire élire. Dans les villages, ces candidatures sont déterminées de la façon suivante :

- ▷ les « *gens qui travaillent* »¹⁶, c'est-à-dire les ressortissants qui ont un métier stable en ville et qui ont de bons contacts avec les structures du parti, ont préséance sur les résidents. On semble considérer localement qu'ils ont, à part exception (voir plus bas), une sorte de prédestination naturelle à occuper les postes de responsabilité. Dans notre zone, il n'y a que Wahabou, village fief des Karantao qui refuse cette logique et a présente uniquement des résidents. Les candidats résidents sont assez rarement les ex-RAV. Ce

¹⁵ On a déduit de ce chiffre la population du village de Siguinoguin, comptée à l'époque dans l'effectif de Boromo. Les chiffres sur lesquels se base le ministère de l'administration territoriale pour déterminer le nombre de candidats par circonscription sont obtenus par projections à partir des données du recensement de 1997.

¹⁶ C'est l'expression qu'utilisent les ruraux pour les désigner.

ne sont pas non plus des leaders du développement local. Là où il en existe (Siby, Oulo – département de Oury), ils se sont soigneusement tenus à l'écart de cette élection, après la mort prématurée de l'un des leurs, candidat CDP à Siby. Ce sont plutôt des jeunes qui auraient pu être de futurs candidats au poste de RAV si la fonction avait été maintenue¹⁷. Cependant, tous les ressortissants ne sont pas les bienvenus et ceux qui ont une réputation d'égoïsme ou d'immoralisme ou ceux qui, du fait de leurs moyens, manquent facilement de respect aux gens, sont rejetés. A Oury, les populations ont fermement refusé la candidature d'un ressortissant apprécié à Ouagadougou mais déconsidéré localement, en menaçant de voter pour l'opposition si le parti persistait à la maintenir¹⁸ ;

- ▷ l'homme a préséance sur la femme, qui se retrouve toujours en deuxième position sur les listes du parti. Lorsqu'il n'y a pas de tradition du développement local dans la zone (comme dans le sud du pays winye), les femmes candidates sont choisies par les hommes, cadres locaux du CDP, parmi celles qui ont un minimum de niveau scolaire. Là où il existe une certaine habitude de participation féminine à des projets locaux (comme à Siby ou à Oulo), ce sont les femmes qui choisissent leurs candidates, sur la base de leur réputation de dynamisme ;
- ▷ les membres du lignage fondateur ont préséance sur « les étrangers », que ces étrangers soient membres de lignages associés au lignage fondateur depuis de nombreuses années ou qu'ils soient membres d'un groupe d'immigrants arrivé récemment.

Le choix des candidatures dans les autres partis est beaucoup difficile à décrire car le CDP a en général le monopole des « bonnes » candidatures. Dans les villages de la commune de Boromo et à Siby, il est même difficile de parler de véritable choix. Dans les deux départements, les partis (7 à Boromo, 4 à Siby) qui s'opposent au CDP ne bénéficient d'aucune « entrée » dans les villages. Rejetés par les autorités locales, ils ne pourront y tenir aucune réunion, encore moins des meetings. Ils connaîtront en outre d'importantes difficultés pour recruter leurs candidats et compléter leurs listes et auront recours pour ce faire, à des courtiers locaux. Ces derniers réuniront les cartes d'identité d'un certain nombre de jeunes du village et « vendront » leurs noms aux partis demandeurs moyennant une rétribution (correspondant aux 2500 F versés par l'Etat à chaque candidat). La situation est un peu plus favorable dans le département de Oury, où un seul parti concurrent (le PAI) est en lice, dans lequel des fils de village influents et respectés sont impliqués (notamment à Kwena, Souboye¹⁹, Siu...).

Dans la ville de Boromo, où les places sont très prisées, les instances locales du CDP constituent la liste des candidats en tenant compte des acquis (2 conseillers sortants dont le maire, se représentent) et de l'investissement ancien dans le parti à des postes de

¹⁷ La fonction a été supprimée en 2005 mais beaucoup d'ex-RAV continuent de s'impliquer dans la régulation des affaires internes du village et considèrent qu'ils ont trop de travail pour devenir conseillers.

¹⁸ Le candidat rejeté a fait border à son profit une terre familiale dans son village, alors que la pratique y est proscrite (comme d'ailleurs dans l'ensemble du pays winye).

¹⁹ Les votes dans ces villages restent stables d'une élection à l'autre. Ce sont dans ces communautés par exemple que le candidat du PAI à la présidentielle (Soumane Touré) a reçu le plus de voix.

responsabilité, ce qui élimine les militants récents. Ce sont ces derniers qui vont se présenter sur les listes d'autres formations politiques, plus accommodantes car moins recherchées.

Si l'on examine les candidatures dans l'ensemble des partis qui « comptent » en ville, on s'aperçoit que la distinction ressortissant/résidant s'estompe, dans la mesure où un certain nombre de candidats ont des emplois salariés sur place. La distinction autochtone/étranger paraît également moins cruciale, tout au moins à ce stade d'élection de conseillers municipaux. On verra qu'elle resurgira avec force lorsqu'il sera question de choisir le maire. Dans les faits, l'histoire troublée de la ville (voir plus haut), ne permet guère d'utiliser la rhétorique de l'autochtonie -les Winye, qui sont les seuls à pouvoir le faire ne présentent pas de candidat crédible dans leur secteur²⁰ - et l'on verra, dans les partis d'opposition, des candidats dont les liens avec Boromo sont des plus ténus, se faire élire²¹. Enfin, au sein du CDP, la préséance homme/femme devient une véritable hégémonie(voir plus bas).

Sociologie des candidats

Les candidats têtes de listes sont pour une forte minorité d'entre eux des petits salariés (instituteurs, petits fonctionnaires, cadres techniques, journalistes...), ressortissants de la zone et vivant en milieu urbain, généralement à la capitale. Ils n'ont pas, du fait de leur origine, de leurs qualifications et de leurs réseaux, pu ou voulu faire une carrière politique ni dans les cités dans lesquelles ils résident ni dans celles dont ils sont originaires.

Les candidats de l'opposition – lorsque ce sont des « vraies » candidatures comme à Oury ou dans la ville de Boromo – sont en général des personnes qui étaient affiliées au départ au CDP (au Burkina Faso, beaucoup de monde peut se reconnaître dans la formule « *pour gagner il faut être avec les gagnants* ») mais qui l'ont souvent rejoint tardivement. Ils ont été sortis parce qu'on ne leur a pas fait de place sur la liste des candidats CDP. Désireux de s'investir malgré tout en politique, ils ont rejoint les rangs d'autres formations, en y étant parfois récompensés, l'Etat burkinabé ayant pratiqué à plusieurs reprises ces dernières années l'ouverture aux partis de la « *mouvance présidentielle* » .

Les candidats CDP, plus fidèles ou plus pusillanimes, ont simplement attendu leur heure, cette mise en place de la communalisation intégrale annoncée depuis une décennie au moins, qui allaient leur permettre de « *retrouver la route de leur village* » et de se faire élire chez eux et dans le « bon » parti. Parfois, ce retour est difficile, les ressortissants ayant perdu l'habitude de retourner dans leur communauté en dehors de la présence qu'imposent les obligations familiales (funérailles...). Il est parfois plus aisé, les ressortissants n'ayant jamais cessé d'entretenir des liens avec leur village d'origine.

C'est donc une problématique essentiellement urbaine, celle des aspirations des classes moyennes ressortissantes de telle ou telle région mais vivant à Ouagadougou et de leur

²⁰ Le candidat winye de l'ADF/RDA élu au secteur 1 est ressortissant du village de Oulo (dans le département de Oury). Au secteur 2, là où réside la majorité des Winye de Boromo, un candidat winye également originaire du village de Oulo se présente pour l'ADF/RDA. Sa candidature ne sera absolument pas soutenue par les autochtones, qui voteront massivement pour le candidat yarga du CDP (le maire sortant).

²¹ Le code électoral (art. 241) stipule que pour être éligible au conseil municipal, le candidat doit effectivement résider dans la commune ou avoir des intérêts économiques ou sociaux certains dans celle-ci (notre soulignement).

perception de leur mission historique qui a été au centre des luttes pour le pouvoir au sein des communes rurales.

Cependant, dans un contexte dans lequel l'école n'est pas arrivée tôt – la plupart des écoles primaires dans la région datent des années 1980 – les villages ne disposent pas d'une pléthore de ressortissants prêts à redécouvrir les vertus du local. Les partis doivent donc compléter leurs listes avec des cultivateurs et pour le CDP, également avec des cultivatrices, les instances du parti ayant beaucoup insisté pour une parité de la représentation notamment dans les communes rurales où il y avait peu d'enjeux. Dans le département de Boromo (hors agglomération), sur 136 candidats appartenant à 8 partis différents, 110 sont des agriculteurs (cultivateurs, éleveurs ou « ménagères »), 8 sont des commerçants, 5 sont des artisans et 13 seulement sont des salariés de la fonction publique ou assimilés (instituteurs, techniciens, élèves, retraités...).

Les proportions sont à peu près les mêmes dans les autres départements. En dehors du CDP, les autres partis ne présentent qu'occasionnellement des femmes sur leurs listes. Dans tous les départements, le handicap de l'école frappe plus lourdement ce sexe (voir plus bas) et dans la ville de Boromo, il frappe plus encore les autochtones que les groupes issus du *jihad*. Malgré leurs efforts, les Winye ne pourront présenter aucun candidat du cru sur les listes CDP : ils ne comptent dans leurs rangs ni « ressortissant » ni rural scolarisé.

Les candidates dans les élections municipales

Depuis plusieurs années, le pouvoir burkinabè, sous l'influence à la fois des approches genre imposée par la coopération internationale mais aussi d'une analyse très pragmatique des sources de sa stabilité²², se présente comme résolument féministe et multiplie les discours et les décisions en faveur d'une amélioration de la position de la femme dans la société.

Lors de ces élections, le CDP avait recommandé d'établir des listes de candidats en tenant compte de quotas :

- ▷ 25% de candidatures féminines dans les communes urbaines où les stratèges du parti pouvaient anticiper une certaine réticence de la part des hommes, investisseurs traditionnels de la chose politique, à céder des postes au sexe opposé, dans un contexte de forte compétition pour ceux-ci ;
- ▷ 50% de candidatures féminines dans les communes rurales où la compétition pour les places était moins rude (ou les populations considérées comme plus dociles).

Il faut souligner que plus encore que les hommes, les femmes candidates sont dans notre zone d'observation d'abord des paysannes, de faible niveau scolaire, maîtrisant mal le français. Lorsqu'elles ont une petite expérience de gestion, elles l'ont reçue dans le cadre de microprojets, sans commune mesure avec les questions communales. L'obstacle de l'école, que nous mentionnions plus haut, joue davantage encore dans le recrutement des ressortissantes que dans celui des ressortissants. Boromo n'aligne aucune femme de niveau

²² Dans les partis d'opposition, les femmes sont souvent qualifiées de « *bétail électoral* » du CDP.

secondaire ou supérieur parmi ses candidates et Oury et Siby n'en ont chaque fois qu'une seule à présenter²³.

Comme tout projet, ainsi que le montre D. Mosse, le parti au pouvoir cherche avec ces mesures à établir une interprétation des choses («*au Burkina Faso, la femme est dominée*»), d'en soutenir les thèmes marquants et d'enrôler au service de cette interprétation un réseau d'institutions et de groupes chargés de prendre en charge le problème et d'y remédier (2005 : 158). L'application de cette hypothèse à la cooptation des femmes dans le cadre des élections municipales donne des résultats intéressants. Car, paradoxalement, ce sont ceux qui auraient pu apparaître comme les mieux à même de soutenir cette interprétation, en l'occurrence les urbains pivots du parti au pouvoir, plus « modernes » et moins influencés – du moins pouvait-on l'espérer – que les ruraux par une tradition supposée machiste, qui se sont révélés dans les faits les plus réticents à lui apporter son soutien. Dans la ville de Boromo, les cadres locaux du CDP ont refusé catégoriquement de faire de la place pour des candidatures féminines, et ce, malgré les délégations venues spécialement de Ouagadougou pour les sermonner.

Par contre, le CDP n'a eu aucun mal à faire accepter la parité dans les villages. Il ne faut pas attribuer ce résultat à une quelconque « sensibilité » du milieu rural à cette question, mais à un respect plus grand de la règle venue d'en haut, à la volonté de se maintenir dans l'unanimité politique dominant, quel que soit « l'exotisme » dont il se pare. Les paysans sont maintenant extrêmement bien rôdés aux lubies sans cesse changeantes des « *grands* » de la capitale.

La campagne

Même si la majorité des candidats sont des ruraux résidents, ce sont les « ressortissants » qui ont assuré l'animation de la campagne. Les moyens alloués à chaque candidat par l'Etat étant insignifiants²⁴, ils étaient les seuls à pouvoir mobiliser des fonds personnels pour ce faire²⁵. Ils ont souvent tenté de jouer les *big men*, en reprenant tous les tics des candidats à la députation, mais sans avoir des moyens comparables à ces derniers. Tous les candidats influents du CDP avaient des « directeurs de campagne » et ils se sont déplacés en voiture en dehors de leur circonscription (secteur ou village), considérant qu'il était de leur devoir d'aller « sensibiliser » les paysans en tenant des meetings en brousse. Ils ont été aidés parfois par des ressortissants locaux renommés, non candidats mais qui savent que leur poste dans un ministère ou une société d'Etat à Ouagadougou tient aussi à ces démonstrations militantes. On l'a dit, les candidats des autres partis ont rarement pu tenir des meetings en dehors de leur village d'origine.

Meeting CDP à S., (département de Oury) le 20/4/06

²³ Elles seront toutes deux choisies pour représenter leur commune dans le conseil régional.

²⁴ 2500 FCFA par candidat (*San Finna*, n° 357 du 3-9/4/06, p. 6). L'allocation du CDP à ses candidats était de 15 000 F (auxquels se sont ajoutés des *gadgets*).

²⁵ Estimation d'un budget de campagne pour un candidat CDP ressortissant se présentant dans une commune de la zone : 2 500 000 FCFA dont 800 000 FCFA d'apport personnel, le reste provenant de dons divers de personnalités du parti (le candidat étant bien introduit dans les réseaux du pouvoir ouagalais).

Nous arrivons avec les candidats du chef lieu, D.J et G.D. (tous deux ressortissants winye), vers 17 h chez F.S à S. (village marka). F. S, directeur d'une société d'Etat, présenté comme l'ami personnel d'un haut responsable du parti nous accueille. Les candidats CDP de Momina, Zinakongo, Sani, Dah sont là également. Le candidat CDP du village est un jeune dynamique, qui parle le français mais n'a pas le CEP.

Arrivent pour nous accueillir et nous amener à l'endroit du meeting, les villageois organisés en groupes :

- les chasseurs ;*
- les footballeurs ;*
- les femmes (en dansant).*

Sur la place du meeting, après pas mal d'attente et sous la pluie, commence une longue série de discours, tous consacrés à vanter les réalisations du CDP ou à faire la critique de l'immoralisme du PAI. Les discours sont entrecoupés de danses de femmes, de coups de fusil et d'animation des griots. Successivement vont s'exprimer :

- G.D (candidate CDP de Oury) : «...Dans notre département, les hommes ont accepté les candidatures de femmes sans difficultés et c'est le CDP qui va gagner. C'est pour cela que tous nos militants vont voter CDP. Ils vont voter parce que le CDP s'occupe d'eux, de leur bien-être, de leur santé. Il y a des écoles et une nouvelle maternité à S., grâce à F.S qui est au CDP. L'école pour les enfants, l'eau de forage existent ici à cause du CDP qui a établi un programme national dans le domaine de l'éducation, la santé et l'eau potable. Nous prions pour que le prix du coton soit augmenté dans l'intérêt des agriculteurs. C'est un souci pour le Président Blaise Compaoré qui pense beaucoup aux cultivateurs. Nous souhaitons même construire un barrage pour favoriser la production de légumes dont la vente pourra améliorer le niveau de vie de nos femmes, de nos populations. Nous avons établi un programme collectif de développement et il faudra que les conseillers CDP soient élus, afin de pouvoir réaliser ce programme...Nous demandons à nos maris de favoriser la mobilisation des femmes, de leur permettre d'assister aux réunions afin d'améliorer leur niveau de conscience politique. Si elles ne sont pas libres dans leur foyer, elles ne pourront jamais s'exprimer et réussir des choses dans l'intérêt de tous... » ;

- D.J, (candidat CDP de Oury, discours très bref) ;*
- le candidat CDP du village ;*
- la candidate CDP du village qui souhaite aux visiteurs de « trouver ce qu'ils sont venus chercher » ;*
- un candidat d'un département voisin (Safané) ;*
- C. S. (candidat CDP de Sani) ;*
- un riche pharmacien venu de Ouagadougou, ressortissant du village ;*
- la représentante des femmes marka à Ouagadougou ;*
- F.S. (qui offre des ballons aux jeunes des différents villages) ;*
- le représentant des Peuls de S. ;*

- le responsable des chasseurs : « ...Nous les personnes d'un certain âge, ne savons pas trahir notre conscience comme les jeunes qui sont souvent dans 2 ou 3 partis à la fois. C'est une mauvaise chose car ils cherchent seulement la nourriture pour leur ventre. Ils ne sont pas loyaux. Disons la vérité, un homme normal ne doit pas voter PAI. Ceux qui votent PAI sont des anormaux. Il faut voir la réalité en face et

dire que le CDP travaille beaucoup pour nous. En vérité, le département de Oury, de Boromo et toute la province des Balé sont CDP. Par la grâce de Dieu, tout se passera bien et le CDP aura la victoire finale ».

- le représentant du chef de village ;

- le représentant du chef de terre ;

- l'imam.

Le meeting se terminera vers 20 heures par un repas offert chez F.S pendant que les gens du village dansent au son des tambours des griots.

Comme les candidats aux élections législatives, les « ressortissants » ont été soumis aux demandes d'aide des électeurs et des candidats ruraux du même parti, prompts à oublier leur statut pour retrouver celui de paysan de base, quémendant à leurs *colistiers* les soutiens financiers et les *gadgets* qui sont devenus la véritable « coutume » des élections burkinabè (voir plus bas).

Du point de vue de la capacité aussi bien que de la légitimité, les ressortissants étaient de toute façon les seuls à pouvoir « nourrir » les débats de la campagne électorale, à situer notamment cette élection dans le cadre de la dynamique enclenchée depuis la démocratisation du pays en 1991. Il était difficile aux candidats ruraux de mettre les réalisations – dispensaires et écoles notamment – dont les villages ont été pourvus en très grand nombre, notamment dans le cadre des Six Engagements Nationaux²⁶ (juste avant les élections présidentielles), au compte de leurs efforts propres et de leur investissement dans le parti au pouvoir. Il était par contre beaucoup plus facile pour les candidats issus de la ville, et quelle que soit par ailleurs leur insertion dans le système étatique et leur influence réelle, de développer une rhétorique fondée sur ces acquis mis en place par le régime et la promesse de leur renforcement, sous condition que les électeurs continuent de « bien » voter. Le « bon » vote consistait parfois, de leur point de vue, à demander aux populations d'élire le candidat du parti même si ce dernier avait été mal choisi (ce qui est arrivé, voir plus bas). Les électeurs ne les ont guère suivi sur ce point.

Les élections municipales n'ont donc pas rompu avec le style des élections antérieures et leur caractère spécifiquement local n'a guère été sensible. Elles se sont faites dans l'idée que le développement ce sont des biens délivrés depuis Ouagadougou, dont la diffusion est conditionnée à la fidélité au parti au pouvoir et aux connexions avec les élites nationales.

Lorsqu'il existait une opposition crédible, comme dans le département de Oury, la fonction des ressortissants a été d'exprimer les lacunes de cette politique, de dire publiquement le mécontentement d'habitants fatigués de réclamer depuis des années des constructions d'école ou des réfections de route.

Dans la ville de Boromo, les thèmes du développement et de sa poursuite sous condition de « bien » voter étaient également présents même si la population, plus critique car plus habituée aux mécaniques électorales et à leurs cortèges de promesses insatisfaites, y a été moins sensible. Le maire sortant pouvait au moins arguer d'une réalisation importante lors de

²⁶ Le programme de développement national propre à la Présidence lancé en 2000.

son premier mandat : la construction de la gare routière (sur un financement FICOM). Les critiques sur la gestion du premier mandat lorsqu'elles ont émergé dans la campagne, ont été de faible ampleur. Le thème du lotissement par exemple n'a pas été un objet de contestation général, il ne l'a été que dans les secteurs touchés par ce dernier (3 et 4).

Dans l'agglomération urbaine, la situation du CDP est de toute façon complexe. L'unanimité partisan y a volé en éclats sous le poids des intérêts personnels. En premier lieu, on l'a dit, les cadres locaux du parti ont refusé d'obtempérer à la consigne nationale qui voulait que 25% au moins des candidatures dans les communes urbaines soient le fait de femmes. Le CDP présente 7 candidatures féminines sur les 25 proposées dans le département (donc dépasse le pourcentage – 25% – exigé) mais ces candidatures sont uniquement le fait des villages environnants.

En second lieu, comme pour les élections de 2000, dans deux secteurs sur 4 (secteurs 1 et 4), le parti est en difficulté. Ses principaux candidats sont discrédités par les attitudes qu'ils ont adopté lors de la campagne présidentielle de novembre 2005 en « bloquant » la distribution des *gadgets*²⁷. Il peut donc s'attendre à des votes sanction, encore qu'étant donné le mode de scrutin (de liste), il y ait de fortes chances qu'ils n'affectent pas le candidat de tête (celui-là même qui est contesté). Dans les faits, un conseiller de l'ADF/RDA sera élu au secteur 1 et un conseiller PDP/PS au secteur 4.

Enfin, les candidats du CDP les plus importants (trois en tout) sont en guerre plus ou moins larvée les uns contre les autres, car chacun veut être maire. Le maire sortant est critiqué par les autres candidats pour la manière dont il a mené le lotissement et se voit reprocher son militantisme de la « *vingt-cinquième heure* »²⁸. En outre, on dit qu'il aide les partis d'opposition dans les secteurs où se présentent ses concurrents de la même formation.

La tenue de l'élection

Dans l'ensemble de la province, le scrutin s'est déroulé sans heurts majeurs, mais sans beaucoup d'enthousiasme : le taux de participation y est inférieur de 7 points à la moyenne nationale. Les bureaux de vote étaient composés d'un président, de deux assesseurs et d'un secrétaire désignés par la CECI, choisis en priorité parmi les fonctionnaires de l'endroit. Chaque parti présentant des candidats avait le droit de contrôler l'ensemble des opérations électorales, mais dans beaucoup de villages, seuls les représentants du CDP étaient présents. Comme le dit A. Loada à propos des élections présidentielles : « *beaucoup de partis manquent de militants prêts à sacrifier une journée de repos sans contrepartie. Et là où les militants existent, mais en*

²⁷ Ce sont les T-shirts, casquettes, pagnes, montres et (parfois !) téléphones portables qui ont été distribués gratuitement par les candidats, notamment par les tenants du Président sortant lors des présidentielles de 2005. Leur distribution et leur répartition a été un des enjeux essentiels de cette campagne, dotée de moyens inégalés pour une élection de ce type. Il est possible que certains représentants locaux du CDP aient « bloqué » ces gadgets pour les redistribuer dans leurs familles mais on ne peut exclure l'idée que certains aient simplement voulu faire des réserves pour assurer leur élection aux municipales qui allaient suivre (le parti a interdit entretemps leur ré-emploi).

²⁸ Le travail et le mérite créant des droits, au sein du CDP, tout le monde est capable de faire la différence entre les militants de vieille date, qui appartenaient déjà à l'ancien parti dirigeant ODP-MT (issu de la Révolution) et ceux qui l'ont rejoint après 1992, lorsqu'il s'est rebaptisé CDP (voir plus bas). Comme le dit un informateur interrogé par M. Diawara et S. Ouédraogo dans le Ganzourgou (2006 : 18) : « *au CDP, le mil de la vieille récolte et celui de la nouvelle ne se mélangent pas* ». Voir plus bas.

nombre insuffisant, les partis d'opposition n'ont pas pu nouer les alliances qui leur auraient permis de contrôler un maximum de bureaux de vote » (2006 : 35-36). La sécurité était assurée selon les cas par des policiers –dans les chefs lieux- ou par les ex-RAV – dans les villages.

Certains électeurs n'ont pas pu voter à cause des incorrections ou des absences de noms et des erreurs dans les dates de naissance sur les listes. Sur l'ensemble du territoire, des fraudes portant sur un petit nombre de cas ou sur un plus grand nombre de cas mais dans des circonscriptions bien déterminées (à Bobo Dioulasso, Koudougou et Ouahigouya notamment) ont été dénoncées. L'Observatoire indépendant des élections (OIE) relève notamment des tentatives de votes groupés, des trafics d'influence menés par des notables et des responsables de partis, des votes multiples avérés (voir *Sidwaya* n° 5593 du 9/5/06, p. 2). La presse ne s'est pas fait l'écho de pratiques de ce genre pour nos départements d'étude, bien qu'on ne puisse en exclure totalement l'existence au moins à petite échelle.

Le matin de l'élection, les présidents de certains bureaux de vote, mal formés, exigeaient des votants qu'ils fassent la preuve de leur identité avec la même pièce que celle qu'ils avaient utilisé lors de leur inscription. Pour que les choses rentrent dans l'ordre et que le maximum de gens puissent voter, la CENI dut rappeler en catastrophe le code électoral (art.52 et 90) : les personnes inscrites sur les listes et pourvues d'une carte d'électeur en bonne et due forme pouvaient utiliser indifféremment des documents tels que la carte de famille, la carte d'identité, l'extrait d'acte de naissance ou jugement supplétif, le livret de pension civile ou militaire, le livret de famille pour justifier de leur identité.

Les attitudes des électeurs

Lors des votes, les attitudes des électeurs ont été déterminées par deux critères :

- ▷ la présence ou non d'infrastructures (école, dispensaire) construites récemment dans la communauté. Dans le premier cas, le vote massif pour le parti au pouvoir a été la forme normale du remerciement. Les habitants tenaient à exprimer leur gratitude pour des réalisations qui viennent renforcer la grandeur de la communauté et dont on leur avait fait espérer, pendant la campagne, que la délivrance se poursuivra, pourvu qu'ils adoptent les réflexes politiques adéquats. Par contre, là où les réclamations sont restées insatisfaites depuis trop longtemps (Souboye, Koupelo dans le département de Oury, villages enclavés qui réclament depuis des lustres la réfection de leur route), les votes sanction ont prévalu.
- ▷ la personnalité des candidats. En ville comme au village, ce qui frappe en effet dans l'examen de toutes les élections récentes, c'est la manière dont sont scrutées les qualités morales des représentants et la récurrence du recours aux votes sanction dans les cas où les électeurs estiment que le candidat n'est pas digne de les représenter.

On rappellera que selon les principes de la démocratie représentative, l'élection tend à accomplir deux fonctions(voir sur le sujet, B. Manin, 1995 : 118-119) :

- ▷ elle sélectionne les titulaires aux charges en favorisant de fait les individus ou les groupes dotés de traits favorablement évalués (charisme, richesse, éducation, honnêteté, capital social...) donc en introduisant une distinction entre gouvernants et gouvernés,
- ▷ elle légitime le pouvoir des représentants et est censée créer chez ceux qui les ont élus un sentiment d'obligation et d'engagement envers ceux qui les représentent tant que leur

mandat dure, la périodicité des élections permettant l'imputation et la remise en cause des élus dans leur capacité à représenter l'intérêt général.

La décentralisation instaure donc un principe de représentation politique et de division du travail (public/privé) lié à cette représentation qu'elle n'inaugure pas, mais qu'elle rend perceptible, étant donné le niveau rapproché de mise en œuvre de la politique. Le système permet une « capture » de la décision des populations, la décision pleinement valide étant celle qui est produite par une volonté venue d'en haut, soutenue par une délégation d'autorité venue d'en bas. L'injonction implicite du pouvoir local vis-à-vis des citoyens est la suivante : « *vous avez consenti hier à ce que les représentants parlent à votre place, il faut obéir aujourd'hui à ce qu'ils ont eux-mêmes consentis* » (B. Manin, 1995 : 118).

Les populations comprennent parfaitement cette problématique, qui n'est au fond pas différente de celle que mettent en jeu les formes traditionnelles du pouvoir local et le choix des représentants de celui-ci (chefferie de village, de quartier, chefferie de terre) et c'est pour cette raison qu'elles insistent autant sur la moralité des candidats et tentent de rejeter a priori, par des menaces de défections (*exit options*²⁹), les candidatures qui ne leur conviennent pas. On comprend dès lors que le discours « holiste » sur la priorité du parti sur ceux qui le représentent physiquement dans telle ou telle communauté, ne passe absolument pas auprès des électeurs.

Les résultats

Du point de vue du pluralisme partisan, on pourrait classer nos départements selon une ligne sud /nord, du plus urbain – qui présente le plus de partis en lice, au plus rural – qui en présente le moins. Les électeurs de la commune urbaine de Boromo ont le choix entre 8 partis différents, ceux de la commune rurale de Siby entre 5 partis et ceux de la commune rurale de Oury entre 2 seulement³⁰. Or, ce sont en fait dans les départements situés aux deux extrémités de cette ligne (Boromo au sud et Oury au nord) que la plus grande diversité d'expression politique, manifestée dans les votes d'opposition apparaît, même si le CDP y remporte à chaque fois une majorité de sièges.

Dans le département de Siby dans lequel le CDP a le monopole des « bonnes » candidatures (ressortissants et leaders ruraux reconnus), le parti n'aura aucune difficulté à faire passer partiquement tous ses candidats (19 sur 20). Dans le département de Oury, où le PAI est le seul concurrent du CDP et dispose de candidats crédibles, ce dernier parti remportera 7 sièges (villages de Kwena, Souboye, Koupelo, Siu, Momina, Seyou et Taplara) sur les 38 disponibles. A Boromo, dans l'agglomération urbaine, les élections municipales de 2006 sont marquées par le discrédit du PAI, qui avait pourtant été un très sérieux concurrent du CDP en 2000. L'absentéisme notoire de son leader (A.C) aux sessions du conseil municipal et ses quelques tentatives maladroites d'investir sur place ont totalement déconsidérés sa formation. Dans le département, le CDP ne connaîtra des difficultés que dans trois villages à cause d'erreurs d'appréciation. Lapara, Nanou et Wahabou éliront en effet chaque fois un conseiller

²⁹ Voir sur le sujet Jacob, 2001 et Hirschman (1972).

³⁰ Dans certaines zones très enclavées situées en dehors de notre zone d'observation, quand un seul parti se présente, il s'agit toujours du CDP.

non CDP sur les deux (ou trois dans le cas de Wahabou) requis. Examinons ces cas particuliers.

Avant les présidentielles, les hameaux de culture – composés d’immigrants mossi – votaient généralement chez leurs « tuteurs », c’est-à-dire auprès du village qui leur avait donné la terre, qui n’était pas toujours le plus proche géographiquement. Pour les présidentielles, dans un souci de couverture maximale du pays, la CENI avait fait installer des bureaux de vote sur la place publique dans tous ces hameaux. Leurs voix avaient été comptabilisées sur place puis reversées dans les résultats du village administratif le plus proche, en rupture avec les pratiques antérieures. Leurs résidents avaient ainsi pu se rendre compte de leur poids électoral. L’expérience a été réitérée aux municipales et deux hameaux de culture (Petit-Balé³¹, traditionnellement rattaché à Nanou ou au secteur 1 de Boromo, et Soumbou, traditionnellement rattaché au secteur 4 de Boromo) en ont bénéficié.

Les structures locales du CDP n’ont pas tenu compte de cette nouvelle donne dans le choix de leurs candidats, probablement faute d’avoir perçu l’enjeu à temps. A Lapara, comme dans les autres villages, ils ont choisi deux représentants (un homme et une femme) parmi les membres du lignage fondateur winye du village administratif. Or il se trouve que les électeurs du hameau mossi de Petit-Balé, proche de Lapara, sont à peu près deux fois plus nombreux que ceux du village. Mécontents qu’on les néglige, les populations se tourneront massivement vers l’ADF/RDA et feront élire son représentant³².

A Nanou, le CDP a commis à peu près la même erreur d’appréciation³³ en choisissant ses candidats exclusivement dans le lignage du chef de village jula, imposé, on l’a dit, par M. Karantao. Il a écarté de ce fait un lignage autochtone winye puissant (le lignage Boudo) dans lequel se recrutait auparavant (c’est-à-dire avant le *jihad* de 1860) les chefs de terre et les chefs de village. Ce dernier s’empressera de faire élire un de ses membres, présenté par le PAI.

A Wahabou, enfin, le CDP ne choisira ses candidats que dans l’une des deux factions de la chefferie instaurée par Mahamadou Karantao, divisée depuis en deux groupes irréconciliables, incitant les membres de la faction écartée à voter pour un candidat du PAI issu de ses rangs.

³¹ Nous regroupons sous la dénomination Petit-Balé, trois hameaux de culture proches l’un de l’autre : Petit-Balé, Kagrin et Pissy.

³² A Sombou, cet effet ne jouera pas, d’une part parce que le hameau est plus petit, d’autre part, parce que ses votes sont comptabilisés non pas dans un village autochtone mais dans un village mossi reconnu récemment (Siguinoguin).

³³ Mais dans ce cas, cette erreur paraît plus « structurelle » se reproduisant d’élection en élection.

Carte 1. Carte du peuplement de la commune de Boromo



Légende

| | | | |
|--|--------------------------------------|--|------------------------------------|
| | Villages winye | | Lieu de comptabilisation des votes |
| | Villages ou hameau de culture mossi | | Peuplement bwaba |
| | Villages sous influence des Karantao | | Peuplement winye |

Réalisation : Jean-Pierre Jacob. Infographie : atelier de cartographie IRD Burkina Faso/P.Y. Oulla, septembre 2006.

Tableau n° 7. Les résultats : profil des conseillers par parti en 2006 à Boromo

| | NOM | ORIGINE ETHNIQUE | PROFESSION | PARTI | FONCTION DANS LE CONSEIL |
|----------|-----------|---------------------|--------------------------------------|-----------------------------|---|
| SECTEURS | B.H | Yarga | Menuisier | CDP (secteur 1) | Président commission Environnement |
| | A.B | Winye | Responsable projet (micro-crédits) | ADF/RDA (secteur 1) | |
| | G.K (1)** | Yarga | Ingénieur en retraite | CDP (secteur 2) | maire |
| | M.G** | Yarga | Fonctionnaire | CDP (secteur 2) | Représentant conseil régional |
| | M.T (1)** | Yarga | Fonctionnaire en retraite | CDP (secteur 3) | Président commission des Affaires Economiques |
| | O.S (1) | Yarga | Représentant Compagnie de transports | UNDD (secteur 3) | |
| | K.S | Dagara Jula | Cultivateur | CDP (secteur 4) | 2 ^{ème} adjoint |
| | A.I** | Marka | Administrateur CENOU | PDP/PS (secteur 4) | |
| VILLAGES | P.K | Moaga | Cultivateur | CDP (Siguinoguin) | |
| | Z.X | Moaga | Cultivatrice | CDP (Siguinoguin) | |
| | G.S | Winye | Cultivateur | CDP (Wako) | Représentant conseil régional |
| | B.K | Winye | Cultivatrice | CDP (Wako) | |
| | Z.V** | Winye | Responsable agence de change | CDP (Ouroubono) | |
| | M.M | Winye | Cultivatrice | CDP (Ouroubono) | |
| | B.M* | Winye | Cultivateur | CDP (Lapara) | |
| | S.G | Yarga | Restaurateur | ADF/RDA (Lapara) | |
| | K.K | Marka | Cultivateur | CDP (Wahabou) ³⁴ | |
| | S.K | Marka | Matrone | CDP (Wahabou) | 1 ^{ère} adjointe |
| | X.S | Marka | Cultivateur | PAI (Wahabou) | |
| | I.C | Jula | Cultivateur | CDP (Nanou) | |
| | M.B | Winye | Cultivateur | PAI (Nanou) | |
| | D.K | Dagara Jula | Cultivateur | CDP (Koho) | Président commission des Affaires Générales |
| | A.S | Dagara Jula | Cultivateur | CDP (Koho) | |
| | B.N | Winye | Cultivateur | CDP (Virou) | |
| H.B | Winye | Cultivatrice | CDP (Virou) | | |

(1) Conseiller sortant.

*décédé juste après l'élection.

** Conseiller résidant à Ouagadougou.

³⁴ Wahabou a présenté trois conseillers car sa population est de 5000 habitants (article 236 du Code Electoral).

Tableau n° 8. Répartition des votes par parti à Boromo

| | | PARTIS | | | | |
|-------------------------------|-------------|--------|---------|-----|------|--------|
| | | CDP | ADF/RDA | PAI | UNDD | PDP/PS |
| BOROMO VILLE (SECTEURS) | Secteur 1 | 230 | 177 | 59 | 13 | 12 |
| | Secteur 2 | 437 | 185 | 26 | 11 | 25 |
| | Secteur 3 | 350 | 72 | 25 | 205 | 20 |
| | Secteur 4 | 254 | 12 | 49 | 12 | 235 |
| VILLAGES | Siguinoghin | 77 | 4 | 4 | 5 | 3 |
| | Wako | 50 | 22 | 2 | 14 | 1 |
| | Ouroubono | 234 | 1 | 2 | 2 | 1 |
| | Lapara | 60 | 43 | 0 | 0 | 2 |
| | Wahabou | 193 | 56 | 145 | 26 | 9 |
| | Nanou | 112 | 1 | 63 | 0 | 5 |
| | Koho | 134 | 15 | 2 | 0 | 4 |
| Virou | 54 | 9 | 14 | 0 | 0 | |
| NOMBRE DE SIEGES | | 19 | 2 | 2 | 1 | 1 |

Le taux de participation est de 50, 29% dans la commune de Boromo (55,48% pour la ville et 45% pour les villages), de 40, 83% à Oury et de 39,38% à Siby. Le taux de participation provincial est de 42 %.

Commentaires

A Boromo, le taux de renouvellement du conseil municipal est important. Seuls 3 élus sur les 12 conseillers de 2000 sont encore présents en 2006. 8 conseillers élus de 2000 ne se sont donc pas représentés. Le niveau général des conseillers a à la fois augmenté pour une minorité de conseillers urbains et baissé de manière générale. Les « ressortissants » et les résidents salariés élus ont en général un niveau scolaire plus élevé que ceux du précédent mandat. Cependant, ils sont largement dominés statistiquement. Les ruraux sont entrés en masse dans le conseil et les élus urbains ont diminué en nombre (de 12 ils sont passés à 8 entre 2000 et 2006³⁵). La plupart des élus ruraux sont illettrés ou d'un niveau scolaire très faible.

A l'issue de l'élection, Boromo compte donc 8 conseillers urbains (dont quatre « ressortissants » et un seul conseiller qui se définit comme agriculteur) pour 17 conseillers ruraux (dont un seul « ressortissant » et 13 cultivateurs). A Oury, ils sont 30 agriculteurs sur 38 conseillers. A Siby, ils sont 13 agriculteurs sur 20³⁶. Cette domination quantitative va s'accompagner d'une domination linguistique. La forte présence de ruraux qui maîtrisent peu ou pas le français va obliger les conseillers, s'ils veulent se comprendre, à tenir leurs sessions dans la langue véhiculaire locale, le jula.

Cependant, malgré leur importance statistique, les conseillers ruraux n'ont pas le pouvoir dans les communes. Ce sont les « ressortissants » qui vont s'emparer des postes de responsabilité (voir plus bas). Comme le montre G. Blundo (1998) à propos du Sénégal des années 1970, la décentralisation provoque un mouvement à la fois ascendant et descendant :

³⁵ On est passé de 3 à 2 représentants par secteur entre 2000 et 2006.

³⁶ Mais certaines communes en dehors de notre zone d'enquête compte plus d'une cinquantaine de villages donc plus d'une centaine de conseillers.

- ▷ d'une part, le pouvoir quitte le village. Les RAV sont supprimés, les centres de décision sont recentralisés au niveau des chefs lieux de département, les relations de tutorat entre établissements humains prêteurs et emprunteurs de terre ne sont plus prises en considération dans les affaires locales, le phénomène des notabilités importées se généralise ;
- ▷ d'autre part, la politique y entre. Le contrôle du parti au pouvoir s'étend sur la brousse, on élit des représentants paysans affiliés à un parti.

La décentralisation parachève l'installation de hiérarchies sociopolitiques modernes avec lesquelles le régime parlementaire et les services déconcentrés de l'Etat nous ont familiarisé: les hommes, urbains et lettrés exercent leur pouvoir sur les ruraux, les analphabètes et les femmes.

L'élection des candidates CDP

Les électeurs ont-ils voté pour les femmes présentées par le CDP? La représentation des femmes paraît être conditionnée par deux facteurs :

- ▷ qu'il y ait peu d'intérêt pour les places à prendre, ce qui paraît être plus le cas dans les communes rurales que dans les communes urbaines ;
- ▷ que le parti dominant ait le monopole des « bonnes » candidatures.

A Siby, le département qui illustre le mieux cette dernière thèse, le taux de représentation des femmes atteint 45%. Il est proche donc de la norme établie au départ (50%) tandis que ceux de Oury et de Boromo ne sont que de 31,5% et de 20%, respectivement.

Ces résultats nous incitent à faire l'hypothèse que l'absence de choix démocratiques et d'enjeux économiques entraînent une plus forte représentation paritaire. Autrement dit, on a d'autant plus de femmes élues que les places de conseillers sont moins recherchées et moins soumises à la compétition entre des hommes de valeur égale. Nous avons vu que dans l'agglomération urbaine de Boromo, les hommes avaient refusé de faire de la place aux candidatures féminines alors que les villages les avaient acceptées sans problème majeur. En outre, les électeurs privilégient les candidatures d'opposition et rejettent donc de fait les femmes du parti au pouvoir dans deux cas :

- ▷ lorsque la maladresse du CDP a engendré des candidatures considérées comme non représentatives au niveau local. Dans ce cas, les voix se partagent entre le premier de la liste CDP (toujours un homme) et le premier de la liste du parti d'opposition le mieux placé (c'est le cas notamment à Wahabou, Nanou, Lapara et aux secteurs 1 et 4 pour la commune de Boromo) ;
- ▷ lorsque le parti dominant n'a pas le monopole des « bonnes » candidatures. A Siby, par exemple pratiquement toute la liste CDP – y compris les femmes – a été élue, faute de candidatures valables ailleurs. Un seul conseiller appartient au PAI. Par contre à Oury, le PAI a pu aligner des candidatures de ressortissants respectés et les voix des électeurs se sont alors partagées, comme dans le premier cas, entre le premier de la liste CDP et le

premier de la liste concurrente (villages de Kwena, Souboye, Siu, Momina, Seyou), en écartant les candidatures féminines³⁷.

L'ATTRIBUTION DES POSTES A RESPONSABILITE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Le code électoral (art. 252, 253) ne prévoit qu'une séance pour l'élection du maire et de ses adjoints (au scrutin secret et à la majorité absolue des membres du conseil), sous la supervision du préfet. Dans les communes rurales, ces consignes ont été en général suivies car il y avait peu d'enjeux. Les seuls débats ont concerné la question du partage des postes de responsabilité avec les éventuels élus (minoritaires) de l'opposition. Le CDP avait demandé à ses élus d'exercer un monopole sur ces postes (maire, postes de 1er et 2ème adjoints, présidents de la commission des affaires générales, des affaires économiques et financières, de l'environnement et développement local, délégués (2) au conseil régional) partout où ils avaient la majorité. A Siby, où il y a eu un seul opposant élu, les « ressortissants » CDP se sont arrogés tous les postes. A Oury, la consigne a été également scrupuleusement respectée, quand bien même les élus CDP pourvus d'un bon niveau scolaire, vivant à Ouagadougou (à une exception près), sont peu nombreux (5 sur 38) et que les « ressortissants » PAI aient offert de leur prêter main forte, en proposant d'oublier les querelles politiques pour faire face ensemble aux problèmes de la gestion communale³⁸.

A Boromo, où la compétition était vive entre élus, la séance officielle pour l'élection du maire et de ses adjoints a été précédée d'une sorte de primaire interne aux 18 élus CDP à laquelle avait été adjointe des personnes ressources (cadres régionaux du parti, chef de Boromo). Cette réunion, qui s'est tenue le 24/5/06 avait pour objet officiel l'établissement d'une liste préliminaire des bénéficiaires des postes d'adjoints et la circonscription de l'arène de décision pour l'élection du maire. Les votes ont été dirigés par une mission venue de Ouagadougou, sous l'autorité de Djiri Dakhar, ex-ministre de l'Environnement. Cette séance devait permettre :

- ▷ d'éliminer de la course au poste de maire les leaders élus les moins « gourmands », ceux qui, bien que qualifiés, pouvaient se contenter sans trop de réticence d'un poste subalterne ;
- ▷ de récompenser des élus ruraux, qui se savaient de toute façon exclus de la compétition (dans notre zone, tous les maires sont issus des chefs-lieux des communes) mais qui pouvaient constituer un soutien utile pour tel ou tel candidat ayant défendu leur accès à un poste de responsabilité. Au final, le poste de 1er adjoint au maire sera confié à une conseillère de Wahabou (matrone de niveau CEP), celui de président de la commission des affaires générales à un conseiller de Koho (sans éducation formelle) et une des deux

³⁷ Ces villages se distinguent de ceux dont nous venons de parler (Nanou, Wahabou, Lapara) par le fait que le bi-partisanisme y est ancien, et date pour certains d'entre eux des « débuts de la politique » (1946).

³⁸ Voir *L'Observateur Paalga*, 6 juin 2006, p. 4.

représentations au conseil régional à un conseiller de Wako (de niveau CM2, le seul winye désigné à un poste de responsabilité). On peut donc noter une très nette déqualification des personnes en charge des postes d'adjoints par rapport au mandat précédent³⁹.

La réunion servira en outre à départager les candidats au poste de maire. Le consensus étant impossible à établir dans le cas qui nous occupe étant donné la détermination de deux conseillers à obtenir la place, on passera au vote. Sur 18 voix, le maire sortant (G.K) en obtiendra 10 et son outsider, Z.V, élu dans son village, 8⁴⁰.

L'ELECTION DU MAIRE

Dans les communes rurales de Siby et de Oury, le profil du maire – et donc souvent son nom – est déjà connu avant l'élection. Il doit cumuler les trois formes de légitimité : être membre du CDP et du lignage fondateur du chef lieu de la commune et posséder un emploi stable à Ouagadougou, de préférence dans une entreprise publique. Par contre, dans les communes urbaines, il existe une véritable compétition au sein du parti au pouvoir pour le poste.

A Boromo, le conseil municipal issu de l'élection de 2000, se situait totalement dans la continuité de l'histoire précoloniale, et reflétait la domination de la ville de Boromo et de plusieurs villages environnants par des groupes d'origine yarga, arrivés avec ou après Karantao (voir tableau n° 3). Les élections de 2006 aurait pu modifier cette donne dans la mesure où elle associait pour la première fois des villages –notamment winye- qui n'ont jamais été sous l'influence de Karantao et se sont même employés à lui résister en son temps (voir carte).

La course pour le poste de maire va se jouer au sein du CDP entre trois candidats : le maire sortant, G.K, qui a été réélu sans problème dans un secteur où la liste CDP est passée dans sa totalité (elle a pu compter sur le vote massif des Winye installés dans le secteur n° 2), le secrétaire général de la section provinciale du parti, B.H, frère cadet du chef yarga de Boromo, qui a été élu difficilement dans le secteur n° 1 (son *colistier* ne l'a pas été) et un membre du bureau politique national, Z.V, winye « ressortissant » triomphalement élu dans sa communauté avec sa deuxième de liste.

Alors même que la campagne pour l'élection des conseillers avait mis en jeu une rhétorique du développement dans laquelle tout le monde pouvait se retrouver sans difficultés et avait été marqué par un faible interventionnisme du niveau central du parti, laissant dans l'ombre les problèmes ethniques ou factionnels – sauf là où les candidatures CDP avaient été mal choisies – l'élection du maire va mobiliser deux dispositifs de contrôle des comportements individuels :

³⁹ Les quatre autres postes (2^{ème} adjoint, représentant au conseil régional, président des commissions environnement et finances) reviendront à des urbanisés.

⁴⁰ Il n'est pas exclu qu'à ce stade, l'achat de votes ait été utilisé, soit en espèces, soit sous la forme de promesses d'emplois dans une entreprise d'Etat qui venait de s'ouvrir à Koudougou.

- ▷ ceux qui découlent de la référence à un même groupe de parenté et/ou à même religion/ethnie ;
- ▷ ceux qui découlent de l'appartenance à une formation politique hiérarchisée qui demande une discipline à ses militants au nom de l'intérêt supérieur du parti.

Les premiers dispositifs serviront à éliminer un des deux concurrents du maire sortant, en l'occurrence B.H, le chef de Boromo – qui est son frère aîné – et les conseillers de Boromo et des villages alentour (Koho, Wahabou, Nanou) faisant pression pour qu'il retire sa candidature au profit de son « grand frère » (G.K), à même, disaient-ils, de défendre au mieux les intérêts de la communauté musulmane.

Une combinaison des deux types de dispositifs permettront d'éliminer le deuxième concurrent du maire sortant, les instances régionales du parti – notamment l'oncle paternel classificatoire de Z.V qui occupe dans la circonstance la position de commissaire politique régional pour l'élection – lui demandant expressément de ne pas se présenter contre le maire sortant. L'élu, obéissant à la fois à la discipline partisane et à la hiérarchie familiale, obtempérera, non sans avoir demandé en échange que ses adversaires ne représentent pas B.H au poste de 1^{er} adjoint lors de l'élection finale et que ces décisions soient consignées par écrit, dans une directive du parti⁴¹. Cela lui sera concédé.

C'est finalement le maire sortant qui aura la joie (et en grande partie la surprise !) de retrouver, à l'issue d'un combat qui aura longtemps été incertain, un fauteuil qu'il avait obtenu un peu par hasard en 2000 (voir plus haut). Le 30 mai 2006, il sera réélu avec 18 voix pour, 5 voix contre et un vote nul pour 24 votants. « *Dès l'annonce des résultats, rapporte le journal Sidwaya (n° 5612 du 1/6/06, p. 31), une foule en liesse au rythme des tam-tams et des klaxons ont accompagné l'ancien et nouveau locataire de la mairie jusqu'à son domicile sis au quartier chef.* »

LA POSITION DES INSTANCES REGIONALES DU CDP

Les pressions du commissaire politique régional du CDP pour le choix du maire n'invalide pas la fonction de sélection de l'élection dont nous parlions plus haut, mais elle délégitime le pouvoir des représentants en créant, dans une partie de l'électorat au moins, un sentiment de désengagement vis-à-vis de l'exécutif communal. Notons que ce qui s'est passé à Boromo, s'est déroulé dans toutes les communes urbaines, avec des variantes. A la différence des villages, les villes, et a fortiori les plus grandes, constituent des enjeux politiques importants, et à ce titre sont toujours le fief de tels ou tels hauts responsables appartenant aux instances dirigeantes du parti qui cherchent à déterminer au final, si le CDP a gagné les élections, qui doit être maire dans « leur » commune, et imposent leur décision, parfois contre les dynamiques locales.

Lors des primaires organisées par le CDP parmi ses conseillers élus à Boromo, le maire sortant obtient un avantage (de deux voix) sur son adversaire. C'est peu, alors que l'élection n'a pas encore eu lieu et qu'il a fait le plein de ses voix. Ce sont en effet ses alliés structurels

⁴¹ Comme le dit A. Bureau, « *la bonne conduite de l'action politique, consiste à déchiffrer correctement les mouvements de l'ennemi et à anticiper ses manœuvres* » (2004 : 265).

qui ont voté. D'une part, les représentants de villages (Nanou, Koho, Wahabou) sous domination des Karantao, avec qui ils partagent la même histoire et la même foi (l'islam). D'autre part, les représentants de Siguinoguin, village mossi reconnu récemment par l'administration, cette reconnaissance s'étant faite avec l'appui des chefs de Boromo contre leurs tuteurs fonciers traditionnels (des Jula du secteur 4, voir sur le sujet, Jacob, 2002). Son adversaire, pour sa part, a reçu surtout les voix des élus de sa communauté, les Winye, restés, on l'a dit, majoritairement animistes (voir carte).

L'enjeu pour l'élection est évidemment le vote des élus de l'opposition (6) et tout porte à croire qu'ils vont soutenir majoritairement l'adversaire du maire sortant, dont les relations avec le pouvoir ouagalais impressionnent tout le monde⁴², car elles sont de très bon augure pour l'avenir de la ville. C'est alors qu'intervient la décision du commissaire politique régional qui lui demande de ne pas se présenter contre le maire sortant.

Quelles peuvent être les motivations de ce hiérarque du CDP, qui, on le rappelle, est l'oncle paternel classificatoire du prétendant autochtone à la mairie (ils appartiennent tous deux au lignage fondateur d'un village du département de Boromo)?

S'il penche pour le maire sortant c'est qu'il cherche à préserver la situation mise en place par Karantao et les partages de pouvoir qui se sont instaurés progressivement entre communautés depuis lors. Il mesure les risques que présente l'autre solution. Winye lui-même et élu régional, il sait que l'accession d'un deuxième autochtone à un poste important dans la zone va entraîner des soupçons d'ethnicisme et peut avoir des conséquences gravissimes pour le CDP : l'ensemble du groupe yarga et de ses alliés (jula, marka) pourrait, par mesure de rétorsion, faire défection et compromettre les chances de ses candidats aux prochaines élections. Bien entendu, les villages winye lui pardonnent mal cette décision car leurs leaders ont vu dans cette occasion le moyen de reconstruire un ordre perdu. Les élections municipales peuvent en effet apparaître comme un moment charnière. Soit le « monde » tel qu'il a été mis en place par le *jihad* de 1860 perdure, et l'on maintient un leader qui est dans la continuité de ce dernier, soit il est renversé, et on fait accéder un autochtone, issu d'un peuplement et d'une histoire antérieurs, au pouvoir local.

Il est évident que le candidat winye, moderniste et peu familier avec sa communauté d'origine, n'est pas un « revivaliste » et n'a pas fait campagne sur le thème de la restauration du passé. D'après un conseiller dagara jula de Boromo, son élection aurait même permis « *d'en finir avec tout cela* »⁴³. Il n'empêche que dans les représentations des populations de Boromo, l'accession d'un Winye à la mairie aurait pris des allures de revanche historique⁴⁴. Les rumeurs défavorables au prétendant autochtone qui circulaient à Boromo pendant les tractations autour de la mairie sont significatives. Il était à la fois soupçonné de « *vouloir brûler les mosquées* » s'il arrivait au pouvoir ou de chercher à réaliser dans sa personne une

⁴² *Libération* n° 226 du 15 avril au 1^{er} mai 2006 (p. 12) fait état du passage à Boromo du vice-président du CDP, qui offre 500 000 FCFA pour les caisses locales du parti, mais omet de signaler que c'est à Z.V que les structures régionales du parti doivent cette escale.

⁴³ Interview K.S (Boromo, 2/7/06).

⁴⁴ Sur le sujet, voir Jacob, 2006a et sur le plan théorique, Jacob, 2006b.

« prophétie » formulée lors des législatives de 1992⁴⁵, qui veut que les autochtones reconquièrent un jour « *par le Bic* » (grâce à la scolarisation de leurs enfants) ce qu'ils ont perdu par la force.

Par ailleurs, les profils politiques des deux parents s'opposent du tout au tout. D'abord opposant (lors des législatives de 1992), le commissaire régional a rejoint le CDP à sa création et est devenu député de ce parti aux législatives de 1997. Il est donc un militant de fraîche date, défavorisé, du fait de ce parcours, dans son accès aux hommes et aux institutions dans le pays. Son neveu paternel classificatoire a un itinéraire opposé. Il s'est engagé très tôt dans la révolution sankariste et est toujours resté fidèle au parti dominant, quelles qu'en aient été les mutations (Conseil National de la Révolution, Front Populaire, ODP-MT, CDP)⁴⁶. Sa longue fréquentation des structures et des hommes qui sont au pouvoir depuis 1983 font de lui quelqu'un qui a ses entrées dans beaucoup de ministères, mairies et sociétés d'Etat. Il peut mobiliser plus facilement que quiconque – et bien mieux que le maire sortant, peu doté en capital social – ressources et informations nécessaires au progrès de la commune. Ce qui est un bien pour la collectivité territoriale est évidemment un mal pour les autres hommes politiques. S'il était capable de répondre aux attentes et d'amener des appuis significatifs au niveau local, ils pourraient être éclipsés⁴⁷.

LES DYNAMIQUES ELECTORALES DANS LA REGION DE BOROMO

Dans notre zone d'observation, les résultats des élections municipales nous paraissent en fin de compte marqués par quatre aspects fondamentaux.

- ▷ Un unanimisme politique qui crée, paradoxalement, le pluralisme partisan. C'est l'hégémonie du parti au pouvoir qui garantit, par effets directs ou indirects, l'existence d'une certaine vie démocratique par l'expression de comportements d'opposition. Nous en voulons pour preuve les éléments suivants :
 - les votes réactifs ou les votes sanction qui sont causés par l'incapacité des cadres du parti à imposer partout les « bonnes » candidatures. Dans la ville de Boromo, les électeurs votent pour des candidats ADF/RDA ou PDP/PS parce qu'ils tiennent à désavouer tel ou tel candidat du parti dominant, qu'ils réprouvent moralement. A Oury ou en milieu rural boromolais, ils votent pour un conseiller qui va représenter le groupe auquel ils appartiennent et dans lequel le CDP n'a pas pu ou pas jugé utile de prendre un candidat,

⁴⁵ Elle est l'œuvre d'un winye, instituteur.

⁴⁶ Pour le contexte plus général, voir C. Thiriot (1999), C. Santino and A. Loada (2003).

⁴⁷ La vie politique n'est évidemment pas le seul site d'observation de ce type de dilemme entre d'une part, la reconnaissance liée au mérite et d'autre part, la volonté de conservation en l'état des rapports de pouvoir. L'université regorge de situations où des ressources nouvelles –provenant de l'appui externe par exemple- sont rejetées si leur arrivée doit s'accompagner d'une modification des rapports hiérarchiques internes.

- les candidats qui se présentent dans les formations adverses sont la plupart du temps d’anciens militants qui n’ont pas pu faire carrière au sein du CDP. Le parti est en fait victime de son succès et de sa trop faible capacité d’absorption face aux demandes massives d’entrée. Ce sont ces rejets qui entraînent les départs dans l’opposition,
 - pendant la campagne, l’opposition est appuyée par certains candidats du parti au pouvoir qui cherchent à régler leurs comptes à leurs adversaires au sein de la même formation, en anticipation de la lutte pour le poste de maire.
- ▷ La main mise des ressortissants sur l’ensemble du processus. Nous avons vu que cette tendance s’expliquait par un désir de notabilité de couches urbaines moyennes vivant à Ouagadougou mais incapables – du fait de leur origine ethnique ou de la capacité d’absorption limitée du parti – de faire une carrière politique dans leur ville de résidence. Cette « extraversion » des candidatures ne doit cependant pas être généralisée à l’ensemble du pays. Les premiers résultats d’enquêtes similaires à celles que nous avons menées dans deux communes rurales du Ganzourgou (voir Diawara et Ouédraogo, 2006) et dans la commune urbaine de Gourcy (province du Zondoma, voir B. Ouédraogo, 2006) nous montrent que dans ces contextes le phénomène des ressortissants y est également important mais avec des nuances. Dans la province du Ganzourgou, notamment dans les départements composés de villages de migrants arrivés depuis 1974 dans le cadre des aménagements des vallées des Volta (AVV), le phénomène est massif là où la chefferie mossi autochtone est forte (Boudry) mais il est quasi-inexistant là où elle est faible (Mogtedo). A Gourcy, le CDP a favorisé les candidatures de ressortissants (ils sont 10 sur les 46 élus du parti) mais son concurrent le plus sérieux – l’ADF/RDA – qui a remporté un nombre appréciable de sièges (43) n’en a présenté aucun. Il a préféré choisir des candidats locaux notamment parmi les animateurs du développement local (groupements *naam*).

La théorie de la délégation d’autorité évoquée plus haut s’oppose à une théorie beaucoup plus « communautarienne » de la décentralisation en vogue notamment dans les milieux développementalistes, axée sur la notion d’*accountability* (redevabilité) des édiles et de la *responsiveness* (capacité de réaction et de contrôle) des électeurs (voir sur le sujet P. Hochet, 2006, Jesse Ribot, 2006). On est proche d’un modèle idéal « auto-centré » de la décentralisation comme rapprochement de l’administration de l’administré, comptant sur les ressources de la localité et impliquant une pluralité d’acteurs publics, privés et associatifs de base.

Or, actuellement, les édiles n’ont que peu de compétences déléguées et les ressources publiques auxquelles ils ont accès sont très faibles. L’état concret des collectivités territoriales nous oblige à examiner ces variables (autonomie des élus, compétences transférées) comme des objectifs dont la réalisation reste incertaine. Actuellement, les édiles n’ont que peu de pouvoirs discrétionnaires et les ressources publiques auxquelles ils ont accès sont très faibles⁴⁸. Les électeurs en ont confusément conscience et c’est la raison pour laquelle ils élisent de préférence des « ressortissants » affiliés au parti au pouvoir, en espérant que ces derniers sauront négocier auprès de l’Etat ou des partenaires au développement, avec lesquels ils pensent qu’ils sont familiers, les moyens

⁴⁸ D’où la propension des maires à se lancer dans des opérations de lotissement. Le lotissement démarré en 2002 aurait par exemple déjà rapporté 158 000 000 FCFA à la commune de Boromo (*Sidwaya*, n° 5593, 9/5/06, p. 39).

et les compétences nécessaires à l'extension du domaine communal. C'est la légitimité par les *outputs* (voir sur le sujet Laurie Boussaguet et al. 2004 : 276-277) qui prévaut. Les « ressortissants » sont plébiscités, non pas parce qu'ils favorisent le consensus ou la participation populaire mais parce qu'ils sont considérés comme aptes à résoudre les problèmes matériels d'une communauté.

Bien entendu, cette situation joue contre la légitimité par les *inputs*, occultant totalement la question de la redevabilité des édiles, qui n'est pas à une question à l'ordre du jour. Dans les faits, l'absentéisme paraît être le mode normal de la gouvernance communale. Au Burkina Faso, il n'est pas fait obligation au maire de résider dans sa commune, ce qu'on peut interpréter comme l'acceptation d'un double fait de structure : d'une part, les édiles doivent exercer leur profession à la capitale car le travail salarié est rare dans les villes moyennes et d'autre part, il est admis que le niveau d'équipement d'une collectivité territoriale, son destin, ne se décident pas sur place mais à Ouagadougou, là où se nouent les rencontres avec l'aide internationale⁴⁹ et où se discutent les politiques et les interventions. Le maire occupe donc une fonction de leader externe, et doit, pour être considéré comme un bon représentant, faire constamment le lien entre la capitale et la collectivité locale, mettant à sa disposition son entregent et son carnet d'adresses. Sa commune doit s'équiper et résoudre ses problèmes quotidiens grâce aux interventions de l'Etat ou aux appuis extérieurs, sans que le maire ait trop à s'appuyer sur la collecte des taxes locales, toujours extrêmement impopulaire. Les fonctions complémentaires de leader interne, chargé de l'expédition des affaires courantes et des liens avec la communauté de base, sont partagées entre le secrétaire général, nommé par l'Etat et le premier adjoint (ou parfois le second lorsque le premier est incompetent ou n'a pas la confiance du maire), qui a, quant à lui, obligation de résider sur place. Là où existe une expérience du développement local –comme dans le département de Siby (Siby, Souho, Kalembouly) ou de Oury (Oulo)-, ses dirigeants se sont soigneusement tenus à l'écart de l'élection pour les raisons évoquées plus haut (voir chapitre sur le choix des candidats). Ils ne mettront donc pas au service de la commune leurs capacités reconnues de mobilisation.

- ▷ Le fort poids de la défection (ou de la menace de défection) dans les rapports qu'entretiennent les électeurs avec les élus. Par définition, les élections mettent surtout l'accent sur le vote comme expression positive (prise de parole ou engagement) des électeurs. Dans les faits, on s'aperçoit que le vote des populations et *a fortiori* le vote pour le « bon » parti doivent être véritablement « produit » par les cadres des formations politiques, contre toutes sortes de conduites : escapisme, « nomadisme » politique, absentéisme, incivisme, non engagement... D'une part, ils doivent souvent pousser les électeurs, notamment ruraux, à s'inscrire sur les listes électorales puisque celles-ci sont confectionnées sur la base de l'auto-inscription. D'autre part, ils doivent constamment déjouer l'installation dans la mobilité politique de populations qui menacent de ne pas voter ou de ne pas « bien » voter, ou éventuellement, une fois l'élection terminée, de ne pas « participer », lorsqu'elles jugent que les décisions prises

⁴⁹ Comme le suggère A. Piveteau (2005 :90), les lois de décentralisation pourraient avoir comme effet principal de renforcer le pouvoir des différents opérateurs extérieurs en leur permettant de traiter directement avec les collectivités territoriales, accentuant encore l'extraversion de l'ensemble du processus et en définitive sa recentralisation.

sont défavorables à leurs intérêts (candidats rejetés localement mais maintenus sur les listes électorales, absence de femmes parmi les candidats, maire « imposé » par les structures régionales...). Des auteurs comme Bruce Baker (2001) ou Goran Hyden (1980) voient dans l'escapisme un élément clé de l'analyse des relations modernes société/État. Nous aurions tendance à penser que cette tendance est ancienne et qu'elle a été un recours essentiel contre les différents types de pouvoir qui se sont succédés (chefferies de terre et chefferies politiques pré-coloniales, chefferies de village ou de canton coloniales, État post-colonial...., voir Jacob, 2001).

- ▷ L'extrême rapidité des changements, là où il est possible de prendre un certain recul historique. L'introduction a fait état de la mise en place chaotique des élections municipales qui se sont déroulées avec une année de retard et n'ont été bouclées dans toutes les circonscriptions du pays qu'en juillet 2006. La vie politique et économique burkinabè est constamment prise dans des impératifs de calendrier contraignants et des *dead-lines* qui sont en fait rarement tenus et font à chaque fois apparaître l'impréparation – ou la faible capacité d'absorption - des institutions et donc des hommes qui les composent. Les acteurs qui vont nourrir les processus en devenant par exemple candidats font preuve de la même impréparation et bon nombre d'élus de la précédente élection ont bénéficié du faible intérêt que la décentralisation suscitait à l'époque. Cependant, les acteurs apprennent vite et laissent rarement échapper une seconde occasion. A Boromo, le poste de maire qui avait suscité fort peu de débats en 2000 a fait l'objet d'une lutte acharnée en 2006. A l'inverse, l'engouement des « ressortissants » constaté lors des élections municipales ne préjuge pas de leur engagement dans la durée, une fois ressenties les difficultés de la fonction et la maigreur des avantages qu'il est possible d'en retirer. A Gourcy, les élections de 2006 ont pris des allures factionnelles qu'elles avaient beaucoup moins en 2000, ce qui ne doit pas nous empêcher de voir dans ce rapport à la politique un fait structurel (voir plus bas).

Les changements doivent être interprétés avec prudence. Dans la ville de Boromo par exemple, le renouvellement du conseil est important (la plupart des élus sortants ont choisi de ne pas se représenter) et le nombre des élus absentéistes a chuté. Ils étaient 6 sur 12 à résider dans d'autres villes en 2000, ils ne sont plus que 5 sur 24 en 2006. Il y a maintenant cinq conseillères à la municipalité – toutes issues des villages – alors qu'il n'y en avait aucune en 2000. Le nombre de partis représentés est plus important qu'avant : 5 partis ont des représentants en 2006 contre 3 en 2000, mais le nombre des élus « d'opposition » n'a pas varié (6, alors que le nombre des élus CDP a triplé) et il n'y a plus de minorité forte au sein du conseil, comme avec le PAI en 2000. Par ailleurs, le niveau général des conseillers a baissé ainsi que la qualification des personnes en charge des postes de responsabilité au sein du conseil municipal.

On se gardera donc de la tentation de tirer de cette analyse des conclusions définitives. Une chose est cependant certaine : le recul du niveau de qualification des élus introduit par le choix d'une décentralisation intégrale et l'extraversion continue des politiques posent problème et il faudra encore du temps avant que les collectivités territoriales de petite envergure s'établissent comme une réalité incontournable dans le pays.

CONCLUSION : POUR UNE HISTOIRE LOCALE DES POLITIQUES GLOBALES

En conclusion, nous aimerions mettre l'accent sur un point plus théorique, en mobilisant nos données mais aussi les études sur le même thème auxquelles nous avons pu avoir accès. Comme nous l'indiquions au début de notre texte, il existe une histoire locale des politiques globales et elle est déterminante dans la compréhension des dynamiques sociales, y compris électorales car le peuplement, l'histoire du pouvoir, les guerres et les conquêtes pré-coloniales, les mesures de développement prises par l'Etat colonial puis post-colonial diffèrent d'une zone à l'autre -l'Etat moderne et l'aide ont rarement appliqué les mêmes mesures sur l'ensemble du territoire-. On a vu par exemple, que l'apparition tardive de l'école dans notre zone d'enquête avait réduit les possibilités de choix des candidats, ce qui n'est pas forcément le cas dans des régions (par exemple à Réo, province du Sanguié) dans lesquelles les missionnaires catholiques ont assuré très tôt la scolarisation. Mais il y a plus que cela et il faut également s'interroger sur la variation des déterminants internes qui influent sur la manière dont l'histoire et donc les changements sont perçus dans telle ou telle zone.

Jan Vansina dit très justement que les historiens occidentaux pensent en termes de causalité multiple, qui serait continuellement opérationnelle. Pour eux, les choses changent tout le temps et rien, malgré les apparences, ne resterait le même dans la durée (1985 : 130). Selon lui, dans les sociétés qui restent très influencées par la tradition orale, cette idée n'a pas de pertinence. L'histoire est considérée comme constituée par un ensemble de ruptures dans l'ordre de la causalité et par un empilement « *d'états politiques statiques* », chacun d'entre eux étant amené, contre l'état antérieur, par un héros qui fonderait une civilisation spécifique (1985 : 131). Les dominations se succéderaient les unes aux autres, toutes basant leur légitimité sur leur capacité à faire ou à refaire le monde, à amener la société au progrès et à l'accès à la « vraie » civilisation, en disqualifiant, c'est-à-dire en faisant oublier, les apports politiques et les innovations antérieurs⁵⁰.

En reprenant notre matériel et celui qui nous a été fourni notamment par l'étude sur Gourcy (B. Ouédraogo, 2006), il nous semble que l'observation des élections municipales montre qu'il y a au moins deux manières de vivre cette histoire faite, pour paraphraser M. Augé « *d'addition, d'alternances mais non de synthèse* » (1982 : 14) :

- ▷ le mode temporel. On a vu qu'à Boromo, le choix des édiles pouvait apparaître, d'un point de vue surtout populaire, comme une alternative entre deux « mondes » chronologiquement distincts. La reconduite du maire sortant est perçue localement comme la poursuite de l'ordre politique mis en place depuis le *jihad* de 1860, tandis que la victoire de son concurrent autochtone aurait été interprétée comme le retour en force d'une civilisation « païenne » dominée ;
- ▷ le mode factionnel. L'étude consacrée à Gourcy (voir B. Ouédraogo, 2006) ne nous donne pas suffisamment d'éléments pour situer les élections municipales dans toute la profondeur de l'histoire politique du royaume mossi du Yatenga dont la ville étudiée est

⁵⁰ La notion répandue en Afrique de l'Ouest de « soleils » qui se succéderaient les uns aux autres (voir le titre du célèbre ouvrage d'Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1968) renvoie à cette conception.

un fief. Cependant, il nous semble qu'ici l'alternative n'est pas entre deux moments distincts de l'histoire politique locale comme à Boromo mais entre deux factions contemporaines en compétition, qui prennent l'allure d'opposition entre deux partis (CDP vs ADF/RDA), entre lesquels les électeurs ont à choisir. Ce factionnalisme permet le développement d'une « cohérence verticale » autour d'un système segmentaire qui va des groupes les plus restreints vers les groupes les plus larges selon une logique d'empilement. Il est structurel et on doit probablement en chercher l'origine dans l'organisation ancienne du pouvoir royal mossi et dans les conflits entre *nanamse* pour sa possession, dont M. Izard s'est fait le talentueux chroniqueur (voir 1985). Les hommes et leurs alliances peuvent changer et les ennemis d'hier⁵¹ se retrouver dans une même faction pour lutter contre une nouvelle tendance qui les menacent, sans que le principe même de la segmentarité ne soit remis en question.

Nous ne sommes pas sûrs que les élections dans ces deux régions soient typiques des différences que présentent les zones burkinabè de l'Est et de l'Ouest. Il nous manque encore bien des éléments pour pouvoir monter en généralité. Cependant on peut admettre que Boromo et Gourcy sont bien des échantillons respectivement, de sociétés villageoises et de sociétés à Etat. Dans les premières, les luttes pour le pouvoir se sont toujours faites prioritairement entre groupes ethniques différents, tandis que dans les secondes elles ont d'abord été internes aux différents segments du même groupe. Ces deux exemples permettent de montrer les rapports complexes, contre-intuitifs, qu'entretiennent les questions d'identité ethnique et d'appartenance politique. A Gourcy, la compétition électorale propre à un groupe homogène sur le plan ethnique prend la forme d'une lutte entre des partis distincts (mais qui tous deux se réclament de la mouvance présidentielle) tandis qu'à Boromo, la lutte entre groupes ethniques divers se traduit par une compétition à l'intérieur du même parti.

Du point de vue de la réussite de la décentralisation, ces rapports spécifiques au politique pourraient entraîner deux types d'attitudes des électeurs vis-à-vis des élus :

- ▷ le ralliement des vaincus au camp des vainqueurs. Il s'opère souvent dans le cadre du factionnalisme, assez rarement dans le cadre d'un ordre conçu comme un empilement chronologique d'états légitimes, car il suppose d'autres conversions (par exemple l'adoption de l'islam...);
- ▷ l'exacerbation des logiques « escapistes » chez les perdants des élections et leurs partisans, poussés en quelque sorte à se désintéresser de la gestion locale parce qu'ils ne s'estiment pas « représentés ». La question pour les décideurs politiques dans des contextes de ce genre est de choisir de faire perdre le groupe le moins puissant électoralement, de manière à conserver le maximum de chances aux candidats du parti au pouvoir lors d'élections ultérieures (ce que le commissaire politique régional en charge de régler l'élection du maire de Boromo semble avoir parfaitement compris, voir plus haut).

⁵¹ Voir par exemple l'alliance entre Gérard Kango Ouédraogo (président d'honneur de l'ADF/RDA) et Bernard Ledea Ouédraogo (ancien maire de Ouahigouya), longtemps ennemis politiques, mais unis en la circonstance lors des municipales de 2006 dans l'ADF/RDA contre les « nouvelles » élites CDP du Yatenga qui leur auraient « manqué de respect » (B. Ouédraogo, 2006).

A Boromo, les élus mis en minorité (pourvu qu'ils aient le capital scolaire nécessaire) pourraient trouver un compromis entre ralliement et escapisme en adoptant une attitude « *contre hégémonique* » (voir sur le sujet J. Scott, 1990 : 106) : exiger par exemple du maire un respect scrupuleux des textes qui régissent les actes de la commune et ce faisant, provoquer, comme tout excès de zèle, une paralysie durable du travail municipal.

BIBLIOGRAPHIE

Augé, Marc

1982, Génie du paganisme, Paris, Gallimard, 336 p.

Baker, Bruce

2001, *Escape from Domination. Political Disengagement and its Consequences in Sub-Saharan Africa*, Oxford, James Currey, 238 p.

Blundo Giorgio

1998, *Elus locaux, associations paysannes et courtiers du développement au Sénégal. Une anthropologie politique de la décentralisation dans le sud-est du bassin arichidier (1974-1995)*, Thèse à la Faculté des Sciences Sociales, Université de Lausanne, 440 p.

Boussaguet, Laurie, Jacquot, Sophie, Ravinet, Pauline (sous la dir.)

2004, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 518 p.

Bureau, Alain

2004, *La loi du royaume. Les moines, le droit et la construction de la nation anglaise (XIème-XIIIème siècle)*, Paris, les Belles Lettres, 355 p.

CENI, Burkina Faso

2005, *Code électoral*, Presses de l'imprimerie du Journal Officiel, 115 p.

Diawara, Mahamadou, Ouédraogo, Sayouba

2006, *Les élections municipales dans les départements de Mogtedo et de Boudry (province du Ganzourgou), rapport provisoire*, Laboratoire Citoyennetés, mimeo, 21 p.

Hilgers, Mathieu, Mazzocchetti, Jacinthe (sous la dir.)

2006, *L'Après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles*, Politique Africaine, n° 101, mars-avril.

Hirschman, Albert O.

1972, *Face au déclin des entreprises et des institutions*, Paris, Editions Ouvrières, 141 p.

Hochet, Peter

2006, *Communalisation intégrale. Quelles leçons de l'expérience des pays voisins pour le Burkina Faso ?* Labo Citoyennetés Infos, n° 9, août, pp. 6-7

Hyden, Goran

1989, *Beyond Ujamaa in Tanzania : Underdevelopment and an Uncaptured Peasantry*, London, Heinemann, 270 p.

Izard, Michel

1985, *Le Yatenga précolonial. Un ancien royaume du Burkina*, Paris, Karthala, 164 p.

Jacob, Jean-Pierre

2001, *L'immoralité fondatrice. Bien commun et expression de l'intérêt individuel chez les Winye (Burkina Faso)*, Cahiers d'Etudes Africaines, 162, XLI (2), pp. 315-332

2002, *La tradition du pluralisme institutionnel dans les conflits fonciers entre autochtones. Le cas du Gwendégué (centre-ouest Burkina Faso)*, Document de travail n° 3, UR REFO, 40 p.

2006a, « L'acte clair » en milieu périurbain. La défense des droits sur la terre à Boromo (centre-ouest du Burkina Faso), mimeo, 15 p.

- 2006b, Englobement social et auto-production. Les conceptions locales du changement et ses conséquences foncières (centre-ouest Burkina Faso), Atelier thématique « La terre imaginée... », P-Y Le Meur (animation), Colloque International « Les frontières de la question foncière. Enchâssement social des droits et politiques publiques », ENSAM, Montpellier, 18/5, 20 p.
- Jacob, Jean-Pierre, Kieffer, Julien, Rouamba, Lydia, Hema, Issouf
2005, « L'Etat n'est le père de personne ! ». Etude longitudinale de la mise en œuvre d'un lotissement dans la commune de Boromo (province des Balé), 1^{ère} partie (2002-2005), Etude Recit n° 8, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 60 p.
- Kambou-Ferrand, Jeanne
1993, Peuples voltaïques et conquête coloniale 1885-1984, ACCT/L'Harmattan, 478 p.
- Loada, Augustin
2006, L'élection présidentielle du 13 novembre 2005 : un plébiscite par défaut, In M. Hilgers, J.Mazzocchetti (sous la dir.), L'Après-Zongo : entre ouverture politique et fermeture des possibles, Politique Africaine, n° 101, pp. 19-41
- Manin, Bernard
1995, Principes du gouvernement représentatif, Paris, Calmann-Lévy, 319 p.
- Mosse, David
2005, Cultivating Development. An Ethnography of Aid Policy and Practice, London, Pluto Press, 315 p.
- Ouédraogo, Boureima
2006, Les élections municipales à Gourcy, Ouagadougou, rapport provisoire, Laboratoire Citoyennetés, mimeo, 20 p.
- Piveteau, Alain
2005, Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique, Revue Tiers Monde, n° 181, t. XLVI, pp. 71-93
- Ribot, Jesse
2006, Dans l'attente de la démocratie. La politique des choix dans la décentralisation de la gestion des ressources naturelles, Draft, Washington, World Resources Institute, 178 p.
- Santino, Carlos, Loada, Augustin
2003, Explaining the unexpected : electoral reform and democratic governance in Burkina Faso, Journal of Modern African Studies, 41, (3), pp. 395-419
- Scott, James
1990, Domination and the Arts of Resistance. Hidden Transcripts, New Haven, Yale University Press, 251 p.
- Sebahara, Pamphile
2002, Acteurs et enjeux des élections municipales au Burkina Faso. Communication au Colloque International « Pouvoirs et décentralisations en Afrique et en Europe. Autour de l'expérience malienne », Bamako, 13/13-11-02, mimeo, 16 p.
- Thiriot, Céline
1999, La transition en cercle fermé au Burkina Faso, in J-P Daloz (sous la dir.), Le (non) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne, Talence, CEAN, pp.155-174
- Vansina, Jan
1985, Oral Tradition as History, Oxford, James Currey, 258 p.

Etudes Recit
Septembre 2006

- Étude n° 1 L'organisation des chances de vie dans la décentralisation burkinabé. Programme de recherche RECIT, 2004, 16 p.
- Étude n° 2 Les investissements des ruraux en milieu urbain. L'exemple des lotissements à Boromo et Siby (Province des Balé, Centre Ouest du Burkina Faso), Delphine Langlade, J.-P. Jacob, 2004, 43 p.
- Étude n° 3 La mobilisation physique et financière dans le cadre du développement local : Exemples pris dans les provinces du Bazéga, du Boulgou et du Zoundwéogo (centre sud du Burkina Faso) Maurice Yaogo, 2004, 51 p.
- Étude n° 4 La mobilisation financière dans la commune de Boromo, (Province des Balé, Centre Ouest du Burkina Faso), Tonguin Sawadogo, 2004, 42 p.
- Étude n° 5 Les prélèvements locaux dans la commune de Boromo : Une analyse des perceptions et des pratiques d'acteurs, Mahamadou Diawara, 2004, 19 p.
- Étude n° 6 Sécurité foncière, bien commun, citoyenneté. Quelques réflexions à partir du cas burkinabé, Jean-Pierre Jacob, 2005, 27 p.
- Étude n° 7 Les prélèvements en milieu rural. Les contreparties pour l'accès à la terre dans les zones de vieille colonisation et de nouveaux fronts pionniers (ouest et extrême ouest Burkina Faso), Mahamadou Zongo, 2005, 28 p.
- Étude n° 8 « L'État n'est le père de personne ! ». Etude longitudinale de la mise en œuvre d'un lotissement dans la commune de Boromo (Province des Balé, Centre Ouest du Burkina Faso). 1^{ère} partie (2002-2005), J.-P. Jacob, J. Kieffer, L. Rouamba, I. Hema, 2005, 57 p.
- Étude n° 9 La grandeur de la cité. Migrations et reproduction politique dans trois villages moose de la vallée du Mouhoun (Burkina Faso), Luigi Arnaldi di Balme, 46 p.
- Étude n° 10 Partenaires ou citoyens ? La parafiscalité à Dédougou (Province du Mouhoun, Burkina Faso), Mahamadou Diawara, 2006, 23 p.
- Étude n° 11 Approche sociologique de l'offre et de la demande de soins de santé. L'exemple des injections dans la ville de Ouagadougou (Burkina Faso), Rachel Médah, 23 p.
- Étude n° 12 La question de l'équité dans l'accès aux soins de santé au Burkina Faso. Le point de vue de quelques infirmiers et membres des comités de santé, Valéry Ridde, 36p.
- Étude n° 13 « Si tu as les feuilles, tu fais la loi », représentations et pratiques des jeunes ouagalais pendant la campagne présidentielle de 2005 (Burkina Faso), Julien Kieffer, 20 p.
- Étude n° 14 Un unanimité politique presque parfait, les élections municipales du 23 avril 2006 dans trois communes de la province des Balé, Jean-Pierre Jacob, 38 p.
- Étude n° 15 Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma : deux réalités, un récit, Laure Albigès, 50 p. (en préparation)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**